

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème année - numéro 676

18 AVRIL 1997 - 150 Francs CFA

sur



## L'INTERDÉPENDANCE DES INDIVIDUS ET DES NATIONS

(...) Seuls l'acceptation réciproque et le dialogue sincère entre tous les secteurs de la société peuvent soutenir la tâche de maintenir la paix et l'harmonie. La véritable harmonie exige la reconnaissance réelle et la protection de la dignité et des droits de tous les membres de la société, comme critère fondamental de politique et d'action, ainsi qu'une ouverture et un soutien particuliers aux personnes qui en ont le plus besoin : les pauvres, les malades, les jeunes, les personnes âgées, les ouvriers, les immigrants.

Jouissant d'une économie développée, votre pays est particulièrement bien placé pour assister les autres nations (...) en coopérant avec elles, en les soutenant dans leur développement social, et en engageant à cette tâche d'autres nations économiquement développées dont l'amitié et les traditions communes les portent

à œuvrer à cette fin. Je veux parler ici de la conscience croissante de l'interdépendance entre individus et nations. Cette conscience conduit à son tour les personnes à améliorer les attitudes qui définissent les relations de chaque individu avec lui-même, avec son voisin, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature elle-même (cf. *Solicitude et socialis, n. 38*). C'est dans cet esprit que les accords régionaux promeuvent le bien commun et encouragent l'initiative et la clairvoyance qui peuvent contribuer à résoudre les tensions ; c'est dans cet esprit que le partage de la technologie et l'information aide réellement à améliorer la qualité de la vie pour tous.

Les peuples et les nations luttent pour le progrès comme pour quelque chose de souhaitable et même de nécessaire. Toutefois, le progrès ne doit pas être seulement mesuré en termes matériels. En accomplissant sa mission universelle, l'Eglise rappelle constamment qu'il ne peut y avoir de véritable progrès humain sans un respect croissant pour les impératifs éthiques qui découlent de la dignité humaine de chaque individu, impératifs qui sont fondés sur la nature humaine elle-même et qui précèdent les considérations économiques, culturelles et politiques. Ce sont en effet ces principes moraux qui constituent la seule base possible pour l'établissement d'un monde véritablement digne de la personne humaine, un monde de justice et de paix. A cet égard, la poursuite réelle de la paix consiste, de façon très spécifique, à enseigner aux jeunes générations à agir de façon juste et à les aider à trouver leur époussement dans des gestes de compassion et de préoccupation pour leur prochain. (...)

Jean-Paul II  
Discours du Pape à S.E.M. Pang Eng Fong  
à l'occasion de la présentation de ses lettres  
de créance le samedi 11 janvier 1997  
au Saint-Siège à Rome.

## SORTONS DE NOS PEURS !

cultivé  
duction  
ment. Il  
penche  
ges ap-  
tir la  
fes-  
ants, un  
e et des  
rmantes  
niveau  
e de cré-  
-

Il cours de la messe concélébrée de la veillée pascale de l'an de grâces 1997 à la Fraternité Saint-Dominique de Cotonou, l'Abbé Alphonse Quenon, professeur à l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest (ICAO) à Abidjan, Côte d'Ivoire, a invité les chrétiennes et les chrétiens portés par la foi au triomphe de la vie sur la mort, à ne jamais prendre le parti de la résignation, encore moins celui de la médiocrité quels que soient les maux qui rongent notre pays, le Bénin.

Lisons-le :

Veilleurs de nuit de la fête entre les fêtes, la nuit pascale, je n'ose pas vous dire de rester en éveil, vous l'êtes déjà et soyez en félicités car, c'est si merveilleux d'être là si nombreux pour couronner ensemble le cheminement laborieux assumé par chacun, à son rythme et selon sa bonne volonté, vers le sommet de Pâques — Nous y voilà, frères et sœurs en Christ.

Il nous faut prendre toute la mesure de l'événement qui, quoique renouvelé chaque année, demeure en son fond inédit, puisqu'il s'agit chaque fois, d'en redécouvrir, comme ce soir, le sens libératrice pour nos corps labourés par nos efforts purificateurs du temps de Carême et pour nos coeurs ouverts au souffle de la vie pour vaincre les forces de mort qui nous enserront.

Oui, c'est bien de cela qu'il s'agit, la Vie a vaincu la mort. Malgré toutes les apparences du contraire. Le Christ, le bonasse imposteur est ressuscité. Nuit de Noël et Nuit de Pâques se rencontrent dans l'ineffable Amour d'un Dieu qui se donne sans mesure pour briser à jamais les chaînes infâmes de toutes les haines, les violences et les injustices qui rendent les nuits de la vie plus sombres les unes que les autres.

Si je rapproche Pâques de Noël, sans doute de façon inattendue pour vous, alors

(Lire la suite à la page 9)

## DIFFICILE COMBAT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AU BÉNIN

De 24,5 % au démarrage du premier programme d'ajustement structurel en 1990, le taux de chômage déclaré au Bénin se situerait, en 1996, à 10,2 % après être descendu à 6,3 % en 1995. Le taux réel de chômage se trouverait lui autour de 4 à 5 %. Le taux de sous-emploi global avoisinerait 25 % en 1995 dénotant ainsi la précarité des revenus en milieu urbain. Et en faisant l'hypothèse de maintien des taux d'activité par sexe et par âge à leurs niveaux actuels, les projections de la population active d'ici à l'an 2002 seront de l'ordre de 54.000 actifs, soit 104.000 actifs par an. Telle est la réalité sociale dans laquelle baigne la République du Bénin malgré les intentions affichées ou non des différents gouvernements qui s'y sont succédé depuis l'indépendance, de faire de la création de l'emploi, les priorités des priorités.

Les diverses analyses de longue période et l'évolution récente des indicateurs du marché de travail sur les perspectives de création d'emplois dans les divers secteurs de l'économie béninoise conduisent à quelques remarques méritant réflexion et qui sont faites par M. Gilbert Abo, économiste en service au PNUD.

Parlant de la situation de l'emploi au Bénin et des perspectives sectorielles lors du séminaire organisé du 10 au 12 avril dernier sur l'utilisation des données statistiques en matière de croissance économique, emploi et de développement humain par le réseau des journalistes économiques du Bénin, il a notamment dit :

« a) — L'agriculture reste le principal secteur fournisseur d'emplois puisqu'elle occupe (avec l'élevage, la chasse et la pêche) 55,9 % de la population active. 474.000 emplois créés au cours de la période 1979-1992.

« En termes de produit intérieur brut (PIB), la part du secteur primaire est passée de 32,5 % en 1982 à 36,8 % en 1992.

(Lire la suite en pages 6 et 7)

L'agriculture est la principale source de croissance de l'économie béninoise puisqu'elle a connu un taux de croissance annuel réel de 8,6 % au cours des 5 dernières années, grâce à une extension des superficies cultivées (7 millions d'ha) et de la mécanisation (+ 20.000 attelages, 120 motoculteurs et 48 tracteurs entre 1990 et

## SŒUR NIRMALA SUCCÈDE À MÈRE TERESA



Sœur Nirmala au centre, à la gauche de Mère Teresa.

Depuis le 14 janvier 1997, le chapitre général des Missionnaires de la Charité, fondé par Mère Teresa il y a quarante-sept ans, cherchait dans ses rangs une religieuse pour succéder à la fondatrice, âgée de 86 ans et gravement malade. L'élu est Sœur Nirmala (au centre sur la photo, à la gauche de Mère Teresa), 63 ans, responsable de la branche contemplative de la Congrégation depuis 1979.

Cette élection peut avoir valeur de symbole. Indienne, hindoue convertie, la nouvelle supérieure générale est née à Ranchi (État du Bihar) dans une famille originaire du Népal. Titulaire d'une maîtrise en sciences politiques, elle a rejoint les Missionnaires de la Charité en 1958.

La Congrégation compte aujourd'hui près de 4000 religieuses et 440 religieux répartis dans 123 pays. Elle gère également 1369 cliniques où sont accueillis « les pauvres en fin de vie », 460 établissements scolaires et 750 foyers d'accueil.

Au Bénin, les Missionnaires de la Charité sont présentes sur la paroisse Sainte-Rita à Cotonou et à Gouandé dans l'Atacora.

L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

## **LES SIGNES AVANT COUREURS D'UN MALAISE DOMMAGEABLE POUR LE BÉNIN**

Un an après l'entrée en fonction du premier Gouvernement du Général Mathieu Kérékou II investi Président de la République le 4 avril 1996, les commentaires vont bon train. Pour les uns, un an c'est insuffisant pour faire objectivement un bilan de l'action gouvernementale. Pour d'autres, la gestion des douze mois du Président Mathieu Kérékou est catastrophique et augure d'ailleurs d'un désastre imminent. Pour d'autres encore le bilan du Gouvernement Kérékou, s'il n'est pas tout à fait rose, est ponctué d'actes positifs.

Ainsi se résume l'appréciation des Béninois et Béninoises à propos de la première année d'exercice du Gouvernement en place.

En vérité il y a lieu d'aller plus au fond des choses pour se convaincre que le Gouvernement Kérékou II porte en son propre sein son virus destructeur. D'abord sa composition hétéroclite n'est pas de nature à arranger les choses. Ce premier Gouvernement composé d'hommes politiques aux convictions politiques différentes et souvent aux am-

bitions égoïstes pour le moins antagonistes ont tôt fait de commencer par faire des calculs pour l'an 2001. Alors qu'importe de la même coalition au pouvoir, on ne désigne aucun moyen pour tirer dans les pattes de son concurrent politique. Toutes les occasions sont bonnes pour les coups bas. Ailleurs, les séismes internes mettent à rude épreuve certaines formations politiques. Dès lors, l'équilibre trouvé entre le premier tour et le second tour de la présidentielle 1996 est littéralement rompu. Voilà des types d'hommes « contrastés » auxquels les Béninois ont confié la conduite de leur destinée après ceux qui tentaient de tordre constamment le cou à notre Constitution. Une équipe composée d'hommes qui jusqu'ici ne nous ont pas convaincus de leur détermination à mettre une sourdine à leurs querelles par manque d'humilité sur bien des points. Et voilà qui malheureusement laisse gravement et gravement des fissures béantes dans la coalition au pouvoir. Pourtant, ces hommes continuent de dire à qui veut les entendre qu'ils défendent bec et ongle le quinquennat du Président Kérékou II.

Soyons sérieux : les déclarations et autres manifestations des animateurs de la vie politique béninoise qui prétendent soutenir le quinquennat du Chef de l'État ne font que des yeux doux au Président Kérékou II soit pour garder leur place soit pour s'offrir des opportunités. Seulement, la poudre aux yeux du peuple ne sert à rien. Dans ce contexte, il est impossible, aujourd'hui, aux responsables des partis de la coalition de défendre efficacement un même programme quand surtout ils se montrent incapables de transcender leurs rancœurs et leurs rivalités. Alors, le Bénin ne saurait jamais amorcer son développement tout court dans ces conditions.

Et c'est d'autant regrettable et dommage qu'à l'allure où vont les choses, c'est l'avenir du pays qui malheureusement en pâtit. Comme dirait l'autre, quand deux éléphants se battent, ce sont les herbes qui font les frais. Et ainsi le petit peuple continuera d'être victime de la misère grandissante, de laveuglement et de la désinvolture de nos hommes politiques.

Alain Sesson

## **BACCALAURÉAT : LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ**

Le BAC, ça se révise et pas au dernier moment ! C'est maintenant le moment de vous y mettre sérieusement. Quelques conseils avisés aux angoissés, comme aux insouciants qui s'obstinent à voir le Jour J comme une échéance enreloignée.

Rassurez-vous, vous n'êtes pas le seul candidat à avoir des bouffées d'angoisse. Ni le premier, dites-vous bien que tous les bacheliers ont traversé ces périodes de doute. Alors attrapez le taureau par les cornes comme vos prédecesseurs et commencez vos révisions.

**Un bon planning, c'est la moitié du travail.** Quelles sont les épreuves à gros coefficient qu'il faut soigner, les matières où vous avez du retard à rattraper, celles qui peuvent vous rapporter des points parce que vous êtes à l'aise, etc. Après ce bilan, n'hésitez pas à écrire, noir sur blanc, vos objectifs en dégagant des priorités. Ensuite, évaluez le temps dont vous disposez pour attaquer vos révisions. Ajoutez les jours de vacances et retranchez les grands événements déjà programmés du calendrier de famille.

Puis, matière par matière, divisez votre programme en chapitres et répartissez la charge de travail. Évitez le fameux «promis, demain, je m'y mets».

Le mémoire, ça se muscle. L'erreur serait de croire qu'on peut engranger des connaissances pendant des heures. Une séquence de mémorisation, c'est-à-dire celle où on apprend vraiment, dure entre 45 et 50 minutes. Il vaut mieux fractionner son travail et se ménager des pauses pour

rendre son cerveau plus vif. Voilà pour quoi on a intérêt à doser ses efforts sur plusieurs semaines. En outre, selon certaines études, on oublie plus de la moitié de ce qu'on a appris au bout d'une demi-heure. Alors, il vous fera revoir et revoir encore

Si vous peinez, vous pouvez apprendre vos cours, en les traduisant dans vos mots à vous. Ajoutez une pointe d'humour, racontez-vous un événement historique, comme une bonne anecdote à dire à des copains. Testez-vous, en fermant votre livre ou vos notes, et vérifiez que vous avez retenu l'essentiel : quelles sont les idées principales, leur logique, quels types de sujets peut-on traiter avec ces connaissances.

**Les exercices qui rapportent.** Extrayez de vos cours les meilleures informations et faites des fiches. Il ne s'agit pas de recopier vos notes, mais d'apporter un petit plus.

est utile : une fiche qui reprend le plan général du cours qui permet de dégager les grandes articulations, une fiche qui fait le point sur une notion couvrant plusieurs chapitres, une chronologie, une biographie, un résumé de livre, etc. Il n'y a pas de modèle-type, c'est un outil qui doit être adapté à votre manière de « fonctionner ».

Quand vous faites des exercices, quelle soit que la discipline, apprenez à bien déchiffrer l'**énoncé**: d'abord le lire très attentivement, puis réfléchir et enfin composer: c'est la clé de la réussite. Enfin préparez l'**oral**, surtout si la seule pensée de vous retrouver face à un examinateur vous donne déjà des convulsions. Assseyez-vous bien sur votre chaise, dos contre le dossier, pieds sur le sol. Ensuite, redressez-vous, respirez profondément et voix portière. Prennez par exemple un copain et faites lui un petit discours improvisé. Il devra déceler vos défauts: tu n'articules pas, tu ne me regardes pas, etc. Avez-vous

d'essayer de vous corriger. N'oubliez pas que la forme n'est pas tout et qu'il faudra aussi soigner le fond le jour de l'oral : jetez vos idées sur une feuille, puis sur un autre brouillon écrivez lisiblement le plan de votre exposé.

**Les pièges à éviter.** Travailler en groupe est stimulant et utile. Mais à condition de le faire en petit comité et avec des gens qui s'entendent bien et se font confiance. Pour être efficaces, ces séances doivent être en temps limité. Ne croyez pas que vous ferez un après-midi complet de mathématiques. Et sachez que le travail en groupe ne vous dispense pas des révisions en solitaire.

Dans le mois qui précède l'examen, deux comportements excessifs peuvent se révéler fatals. Multiplier les sorties le soir («ça me change les idées !») ou les veillées tardives provoquent un manque continu de sommeil et nuit à la concentration. Se cloîtrer à sa table de travail en supprimant tous les petits plaisirs de la vie (plus de musique, de sports, ou de rencontre avec les amis) conduit au surmenage. Dans les deux cas, vous arriverez éprouvés aux épreuves. Ne cherchez pas la solution à vos maux dans les médicaments pour dormir ou au contraire vous secouer : la plupart diminuent vos performances intellectuelles. Enfin, ne sautez pas les repas et ne changez pas votre régime alimentaire.

En règle générale, le stress est bénéfique dans la mesure où il permet de mobiliser tous ses moyens. Le trou noir, le vide total, cela ne se produit jamais : vous savez toujours quelque chose.

Sylviane Ercole

<b>"LA CROIX DU BENIN"</b>	Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Rédaction et Abonnements	<b>Abonnement de Soutien</b> 5000 à 8000 F CFA (à 80 FF)
<b>"LA CROIX DU BENIN"</b>	<b>Abonnement de Bienfaisance</b> 10 000 à 15 000 F CFA (100 à 150 FF)
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19	<b>Abonnement d'Amis</b> 20 000 F CFA et plus (200 FF)
COTONOU	<b>Changement d'adresse</b> 100 F CFA
(République du Bénin)	
Compte :	<b>TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion</b>
C.C.P. 12-76	Bénin ..... 3,720 F CFA
C O T O N O U	Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Malisante, Sénégal et Togo ..... 3,720 F CFA
	Gabon, Cameroun, Congo (Brazza), et R.C.A. ..... 5,760 F CFA
Directeur de Publication	Gabon, Tchad, Congo (Kinshasa) et R.C.A. ..... 5,760 F CFA
<b>BARTHÉLEMY ASSOGBA CAKPO</b>	France ..... 5,760 F CFA
Dépôt légal n° 827	Nigéria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone ..... 5,760 F CFA
Tirage : 4 500 exemplaires	Nigéria ..... 9,000 F CFA
	Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie ..... 12,600 F CFA
	U.S.A. ..... 9,480 F CFA 94,80 FF
	Australie (Non, Centrale, Sud) ..... 10,200 F CFA 102,00 FF
	Haïti, Argentine, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Russie et Norvège ..... 8,520 F CFA 85,20 FF
	Canada ..... 10,200 F CFA 102,00 FF
	Chine ..... 12,600 F CFA 126,00 FF

# REGULATION DES NAISSANCES

## PAR LE SERVICE DIOCESAIN « FAMILLE ET VIE »

### INTRODUCTION

Le Service Diocésain « Famille et Vie » est une institution catholique de l'archidiocèse de Cotonou. Né en 1993, il a pour but la sauvegarde de la vie, du mariage et de la société, la famille étant la cellule de base de la société. Son action prend en compte la santé et la reproduction dans sa globalité. Ainsi intervient-il dans quatre secteurs d'activités.

- 1 — La régulation naturelle des naissances
- 2 — La formation des fiancés en vue du mariage...
- 3 — Des cours pour des couples de mariés pour former des catéchistes du mariage et de la famille
- 4 — La mise en route d'un vaste mouvement pour la sauvegarde et la promotion de la vie, du mariage et de la famille.

C'est dans toute cette pastorale familiale que se situe les cours d'initiation de sensibilisation et de formation sur la régulation naturelle des naissances.

### LA RÉGULATION NATURELLE DES NAISSANCES

Ce secteur a débuté timidement ses activités il y a déjà quinze ans, par quelques médecins travaillant dans des centres confessionnels catholiques de l'archidiocèse.

Ce n'est qu'en 1992 que ce secteur connaîtra son plein essor, au retour de deux médecins formés à Dakar pour la méthode Billings ou méthode de la glaire cervicale.

- Leurs activités s'orientent dans deux directions :
- La formation des éducateurs en régulation naturelle des naissances;
  - L'information, la sensibilisation et l'éducation des jeunes, des couples et des religieux à cette méthode.

Ainsi, neuf couples ainsi que des religieuses ont eu leur attestation de fin de formation des éducateurs en Planification Familiale Naturelle (PFN) en décembre 1995. Vingt autres couples sont en cours de formation.

Depuis lors, plus de 6 225 personnes ont été sensibilisées et plus de 300 couples ont étudié jusqu'à l'autonomie, cette méthode. Elle est offerte à toutes les femmes de toutes conditions des villes et des campagnes. Des ONG non confessionnelles, ainsi que les autres diocèses sollicitent ces médecins et éducateurs pour la sensibilisation et la formation sur la méthode. Mais en quoi consiste une telle méthode ?

Les Docteurs John et Evelyn BILLINGS, après des années de recherches, ont mis au point une méthode naturelle de régulation des naissances qui tire parti du fait que la femme n'est féconde que quelques jours par cycle.

Le but de cette méthode est donc d'apprendre à la femme à se connaître et à reconnaître avec une très grande précision sa période féconde en toute circonstance :

- cycles réguliers ou irréguliers,
- cycles courts ou longs,
- après une naissance sans retour de couches,
- pendant l'allaitement,
- pendant la pré-menopause.

Elle est naturelle, car elle ne requiert pas l'usage de moyens contraceptifs et permet des rapports conjugaux normaux.

Elle est simple et efficace.

Elle favorise l'harmonie du couple.

Elle peut résoudre les problèmes d'infécondité de certains couples.

### LA MÉTHODE BILLINGS

Le but de la méthode est d'apprendre à la femme à reconnaître son propre profil de fécondité grâce aux différentes variations dans l'aspect et la sensation de sa glaire. Elle doit s'attacher à observer le COMPORTEMENT de sa glaire, son évolution au cours du cycle.

Cette méthode repose sur l'observation :

- d'une part, de l'aspect visuel de la glaire : est-elle filante, transparente, élastique ? Ou est-elle opaque, collante ? et
- d'autre part, sur la sensation que la femme observe au niveau de la vulve (humidité, viscosité, sécheresse...) Ce dernier point est très important. En effet, la glaire, pendant la période féconde, contient plus de 95 % d'eau.

### Déroulement d'un cycle type

Examions comment se déroule un cycle type. Pour cela, on peut utiliser des symboles qui sont compris par des couples même non scolarisés.

X	=	Règles
/	=	Glaire cervicale
O	=	Sécheresse

Nous vous conseillons d'utiliser ces signes. Il est bon que, dans la mesure du possible, ce soit le mari qui tienne le tableau afin qu'il puisse suivre avec intérêt les variations de son épouse...

C'est le soir qu'il faut marquer le signe symbolisant la situation dans laquelle vous vous trouvez au cours de la journée.

Après la menstruation, vous vous trouvez généralement sans sécrétion à la vulve, il n'y a rien. Vous avez une sensation de sécheresse, vous savez alors que vous êtes inféconde, on note sur sa carte le signe "0". Attention, ces jours, sans aucune sécrétion, sont d'une durée très variable.

Un premier changement, dans la sensation au niveau de la vulve (par exemple, petite humidité ou petite viscosité), vous indiquera que le processus ovulatoire commence et que vous entrez dans la période féconde. Vous pouvez aussi recueillir une petite sécrétion trouble, pâle, collante. Vous marquez sur la carte le signe "/" car vous savez que vous êtes au tout début de la période féconde.

La glaire, lorsqu'elle apparaît, peut être recueillie au niveau de la vulve, simplement, sur du papier hygiénique par exemple et au cours de la journée. Aucun examen interne n'est nécessaire. C'est même très déconseillé car cela peut créer des confusions, le vagin étant toujours moite.

Attention, chaque femme est unique. Vous découvrez par vos observations votre profil personnel.

### Examינons un exemple de profil de fécondité :

Le premier jour, la glaire est pâle, collante, opaque... Le deuxième jour, elle devient un peu élastique mais reste encore trouble. Elle se casse si on l'étreint.

Les jours suivants, elle devient beaucoup plus élastique et moins trouble. L'ovulation va bientôt se produire.

La glaire devient transparente, semblable à du blanc d'œuf cru. La femme a une sensation d'humidité, de glissement, de lubrification et peut avoir aussi une sensation de plénitude.

Puis, de façon très nette... la glaire :

- soit disparaît complètement dès le lendemain,
- soit se modifie de manière caractéristique en devenant pâle, opaque et collante... ou encore gélatineuse, avec retour à la sensation de sécheresse.

C'est ce tarissement ou ce changement net qui est le signe le plus visible de l'ovulation. L'ovulation va se produire ou s'est déjà produite.

Le dernier jour de glaire qui donne cette sensation d'humidité, de glissement, de lubrification est appelé « jour sommet » de fertilité. C'est rétrospectivement après le tarissement que vous pouvez bien le noter.

A partir de ce « jour sommet », vous devez compter trois jours encore féconds car l'ovulation peut avoir lieu jusqu'à 48 heures maximum après le « jour sommet » et l'ovule peut vivre 24 heures maximum. Donc on compte trois jours encore potentiellement féconds.

Surtout, il faut tenir compte de la qualité (humidité, flaque, glissement, lubrification) et non de la quantité. Nous insistons sur cette notion, car, si vous êtes très féconde, le dernier jour, la glaire peut être tellement fluide que vous n'arrivez peut-être pas à la recueillir, mais vous avez encore une sensation d'humidité.

Dès le changement, en présence de glaire collante, opaque, mettez le signe "/" car vous êtes encore féconde pendant trois jours. (Vous pouvez aussi noter un « sommet » sous le dernier jour).

Après les trois jours, vous êtes à nouveau en période d'infécondité pour un peu moins de deux semaines, qu'il y ait sécheresse ou présence de glaire coagulée.

Au moyen de ces connaissances, le foyer peut :

- soit favoriser une grossesse en ayant une union au cours des jours de glaire filante et le lendemain;
- soit différer une grossesse en s'abstenant périodiquement.

### Résumé des règles générales dans les deux cas:

- Pas d'examen interne
- Observation le matin et le soir au moins
- Noter le soir : sensation et aspect
- La période féconde commence au PREMIER CHANGEMENT dans le profil de base et finit le matin du quatrième jour après le DERNIER JOUR de glaire féconde et/ou d'humidité.

Pour différer une grossesse, il faut, en plus des indications ci-dessus, observer quelques petites recommandations que nous pouvons qualifier de « Règles de prudence ».

(Lire la suite à la page 4)

**CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS****TERMITIÈRES ET TOPOONYMES DANS L'HISTOIRE BÉNINOISE**

Les termitières existent sur tous les continents, même s'ils n'appartiennent pas tous à la même variété. Quant aux termitières, on ne les trouve que dans la zone intertropicale incluant l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne, une partie de l'Asie, l'Australie, etc.

L'Afrique est, à l'échelle mondiale, la zone par excellence des termitières dont les variétés sont impressionnantes. L'attrait qu'elles ont exercé sur les Noirs africains est tel qu'ils les ont pratiquement intégrées, à des degrés divers, à leurs cultures<sup>(1)</sup>. Il n'est pas surprenant que les migrants de la période précoloniale aient pris en compte dans leur conception toponymique ce monument de la nature qu'est la termitière.

Bien que les exemples de toponymes ayant pour objet la termitière ne soient pas nombreux, il est cependant possible d'en trouver quelques-uns dans différents pays de l'Afrique subsaharienne comme la République du Bénin. A l'étape actuelle de la recherche sur tous les toponymes béninois sont loin d'être repérés, la partie méridionale du pays nous fournit deux exemples de noms de localités qui ont été donnés en fonction de la présence de la termitière dans le paysage ou en fonction d'une donnée ayant trait à la termitière ; nous nous pencherons sur deux toponymes en liaison avec la termitière. Il s'agit de Kotomé et Kousocomé.

**KOTOME :**

Aujourd'hui exclusivement connue sous le nom d'Abomey-Calavi, la localité située à vingt kilomètres au Nord de Cotonou de part et d'autre de la route inter-Etat-Cotonou-Niaméy, n'a commencé à porter ce toponyme qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, Kotomé ayant été conquise par Agaja

dans le contexte de sa politique d'expansion en direction du littoral atlantique, ce souverain décida de substituer à cet ancien toponyme, un nouveau, dès qu'il y installa une colonie qu'il dépecha d'Abomey, pour une meilleure concrétisation et immortaliser dans le vocabulaire sa nouvelle possession : le nom Abomey-Calavi est ainsi né à partir d'une déformation d'Agbomey-Kandofé (une partie d'Abomey s'est implantée ici)<sup>(2)</sup>.

Disparu du vocabulaire officiel et usuel, Kotomé n'a survécu que dans les souvenirs des vieux traditionalistes, à telle enseigne que les jeunes générations ignorent en général cet ancien toponyme. Si ce dernier est toujours présent dans la réalité termitière, deux versions partagent cependant son explication étymologique : la première fait état de la découverte sur le site d'un champ de termitières de *Bellicositermes rex* par les immigrants fondateurs. Du fait de cette donnée dominante du paysage, ceux-ci surnommèrent Kotomé (localité des termitières) leur lieu d'installation. La deuxième version, elle, n'a retenu que la présence d'une seule grosse termitière de *Bellicositermes rex* sur le site, d'où le nom de Kotomé, localité de la termitière que les fondateurs ont donné au village<sup>(3)</sup>. Peu importe pour nous que l'une des versions soit juste ou plus vraie que l'autre. L'essentiel est la termitière comme dénominateur commun des deux versions.

**KOSUCOME<sup>(4)</sup>**

Toujours durant la période précoloniale, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, le roi Mikpon accéda au trône de Porto-Novo. Il est de la dynastie de Dè Mèsé. C'est lui qui fut vaincu par Zinvié par les Aguégué une divinité termitière du nom de Kosu, la Termitière. Il l'installa au quartier Sadogon à Porto-Novo, à un endroit qui prit désormais le

nom de Kousocomé, c'est-à-dire la terre, le domaine, le territoire de la TERMITIÈRE, ou plus précisément le fief de la divinité Kosu ou divinité termitière. Dans un langage moins soutenu, nous parlerons plutôt d'une termitière-fête.

Kosu, sans être, loin s'en faut, une ancienne divinité à Porto-Novo, y occupe cependant une place non négligeable. Divinité poliade, elle est également une divinité royale. Elle est au service de toute la localité de Porto-Novo, mais toujours par l'intermédiaire de la royauté ; aussi, lorsqu'elle sort pour des actions à mener en matière de conjuration des maux qui désolent la localité, elle passe toujours par le palais, une fois partie de Kousocomé. Kosuhinto est son possesseur, toujours sous les ordres de son père le Kosulunon. Divinité purificatrice de la cité, Kosu, en tant qu'Aholu vodun ou divinité royale, est louée de la manière suivante : Mikpon vodun wazé loo, vinon ni hunlin vi loo que la divinité de Mikpon est très puissante. Que les mères veillent sur leurs enfants !<sup>(5)</sup>

Comme on le voit, le toponyme Kousocomé n'a pas été donné en fonction de la présence d'une termitière sur le site, mais à cause de l'implantation d'une divinité originellement liée à une termitière dont elle porte d'ailleurs le nom.

**CONCLUSION**

La termitière a inspiré bien des toponymes historiques dans l'aire qui aujourd'hui occupe par la République du Bénin, mais dans des conditions qui ne sont pas toujours les mêmes comme l'illustrent si bien les deux exemples dont nous venons d'esquisser l'étude ; cela signifie que les hommes sont rarement indifférents à cette

particularité du paysage qui, en Afrique noire a laissé tant de traces dans la mémoire collective. Il est cependant nécessaire de continuer les travaux à l'intérieur de l'aire culturelle ajatado dans laquelle nous ont retenus nos deux exemples<sup>(6)</sup> et d'en dépasser aussi les limites pour voir ce qu'il en est ailleurs. La multiplicité des cas d'étude favorise la comparaison et les rapprochements et permet de mettre en relief les différences et les nuances ainsi que les spécificités. Ainsi, l'on pourra comparer également les fréquences d'apparition de la termitière dans les toponymes par rapport à d'autres éléments du paysage comme les arbres, le relief, le coloris des sols, etc.

**NOTES**

<sup>(1)</sup> On lira avec intérêt à cet effet notre ouvrage sur l'homme et les termitières en Afrique à travers les âges. Paris, KARTHALA, 1997 221 P. ill

<sup>(2)</sup> Il se s'agit ici de l'une de nombreuses variantes toponymiques concernant cette localité. A ce sujet, lire : AIZAN (C.) contribution à l'histoire d'Abomey-Calavi des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mémoire de maîtrise d'histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines, Université Nationale du Bénin, 1995-1996

<sup>(3)</sup> Cette version est la plus connue. C'est celle qui a également retenu dans son étude précédemment citée, Cyrilla AIZAN.

<sup>(4)</sup> Nous tenons à remercier ici particulièrement notre collègue et ami, Anatuse HOUETO, lui aussi historien et ressortissant de la famille à laquelle a appartenu cette divinité avant de devenir poliade et royale. Sans lui, nous n'aurions pas pu écrire ce chapitre de l'étude.

<sup>(5)</sup> Traduction approximative

<sup>(6)</sup> Les Gun de Porto-Novo et les Alto de Kotomé relèvent en effet de cette aire culturelle.

A. Félix Iroko

**REGULATION DES NAISSANCES**

(Suite de la page 3)

dence». Car la prudence doit être à la base de toute régulation naturelle des naissances.

Avant d'examiner ces règles, il faut rappeler que la méthode Billings est incompatible avec l'usage de contraceptifs.

**Résumé des règles de prudence :**

- 1 — Observation du premier cycle
- 2 — Abstinence pendant les saignements
- 3 — Union le soir et un jour sur deux en période pré-ovulatoire
- 4 — Continence au moment de l'écoulement de la glaire et les trois jours après l'arrêt d'une glaire «douteuse».

**CONCLUSION**

Comme on peut le constater, la méthode Billings ne présente aucune difficulté particulière, car la femme a inscrit en elle-même, naturellement, cette prédisposition à une régulation harmonieuse des naissances.

Toutefois, cette harmonie se conquiert et se mérite. En effet, le recours à la continence périodique suppose un comportement très différent de la pratique contraceptive. La continence périodique fait appel à une conception de la femme et du couple qui repose sur la responsabilité, le respect réciproque des époux, l'acceptation du temps de personne et du dialogue confiant entre les époux.

Elle nécessite donc un peu d'effort et de maîtrise de soi qui, loin d'être insurmontables, seront bénéfiques pour la formation et l'épanouissement de toute la communauté familiale.

Les règles de prudence de la méthode d'ovulation Billings sont précises. Si le couple ne les applique pas dans la rigueur, il doit savoir que la probabilité de gross

sse est considérablement accrue et doit donc en accepter les conséquences.

Il est important de rappeler que la méthode sera bien appliquée si le couple suit au minimum un ENTRETIEN et une formation avec des formateurs ou animateurs de la méthode Billings.

Et comme l'a dit le Professeur Thomas W. Hilgers, « la méthode Billings sera reconnue dans l'histoire médicale comme l'une des plus grandes découvertes de ce siècle.»

Voilà ce que propose l'Eglise catholique de l'archidiocèse de Cotonou. Le débat reste ouvert pour des contributions en vue d'une paternité et d'une maternité responsables.

**BIBLIOGRAPHIE**

I - Méthode Billings par Evelyn L Billings et Ann West More, 2e éd. 1990.

2 - La méthode de l'ovulation par John Billings, 7e éd. 1983.

3 - Atlas de la méthode d'ovulation Billings. Le profil de glaire de fécondité et d'infécondité par Evelyn Billings, John Billings et Maurice Caturinick.

4 - Maîtrise de la fécondité par la méthode naturelle de Dr. Billings René et Marie Sentis.

5 - Guide de l'éducateur en planification familiale naturelle.

6 - Quand de l'amour surgit la vie, Dr Juliette Pascal.

7 - Comité consultatif spécial sur la physiologie de la reproduction, Rapport 1978. Contraceptifs oraux. Ottawa, Santé et bien-être social, Canada 1978.

8 - Fécondité et régulation des naissances, 3e éd. Journal de SERENA (Service de régulation des naissances), Montréal QUEBEC, 1975.

Animateurs du secteur de la Coordination du Service Diocésain Régulation des Naissances «Famille et Vie»

Dr. EGOUNLETY-TOUDONOU Gisèle  
Centre médical St-Luc de Cotonou

Koffi Dorothée Jean HAMAOUZO  
Prêtre, résidant au Centre Paul VI de Cotonou

Dr. ABLEY Sylvestre  
Centre médical de Ménontin à Cotonou

SERVICE DIOCESAIN « FAMILLE ET VIE »  
S/C ARCHEVECHE DE COTONOU  
01 BP 491 COTONOU  
Tél : (229) 30 01 45/32 14 46.  
Fax : (229) 30 07 07/32 29 03.

**UN PEU DE DISTRACTION****JEU DES SEPT ERREURS**

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs.

Relevez-les.



(Réponse en page 10)

**CONNASSEZ-VOUS L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME**

BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07

Fax (229) 32-11-19

203, Rue des Missions

Derrrière l'église Saint-Michel ?

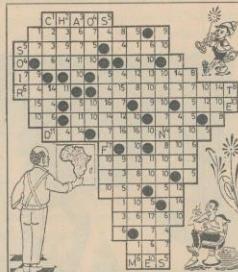
**L'ESSAYER,  
C'EST L'ADOPTER !**

**GRILLE D'AFRIQUE À DÉCODER**

Dans la grille ci-après, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

Amusez-vous bien.



(Réponse en page 10)

**BONNE SANTÉ****Chewing-gum au sorbitol et diarrhée**

Une hôtesse de l'air se plaignait de diarrhée chronique... Après de longues investigations, ses médecins ont fini par découvrir qu'elle mâchait tous les jours une soixantaine de chewing-gums sans sucre. Ces chewing-gums contenaient du sorbitol: une substance au goût sucré qui n'est ni digérée ni absorbée, et qui se retrouve directement dans l'intestin et le côlon. A

petite dose, pas de problème, mais à partir de 10 g (environ 10 chewing-gums), le sorbitol peut agir comme une véritable purgatif et provoquer des diarrhées... A noter : le sorbitol est très utilisé dans les produits de consommation, mais également dans de nombreux médicaments.

MFI / GERIN

\* \* \*

**Est-il vrai qu'il y a des personnes qui ne rêvent pas ?**

révont un quart d'heure toutes les heures et demi. Mais le contenu du rêve ne se met pas en mémoire. Il se met en mémoire que si

Rubrique réalisée grâce au livre *Le cerveau d'Emile Godaux*, Éd. Milan, 300, rue Léon Joulin, 31 100 Toulouse, 64 pages, 20 FF.

**FAÇONS DE PARLER****DES MOTS ET DES FAUTES**

Le sillon en bordure de rue qui draine les eaux de pluie se nomme **canaiveau**, mais pour bien écrire ce mot faut-il employer un seul N ?

**Caniveau (CANIVEAU)** s'écrit avec un seul N.

Un N aussi pour : **canicule, canoë, canon et canot**.

Mais deux N dans **cannelure, cannage et cannelle...**

Parfois, il n'y a point de règle ou de logique : seul l'usage peut éviter les fautes.

**POUR BIEN PARLER**

Et **cetera (CETERA, mot latin)** signifie : *et autres choses, en abrégé ETC.*

Cette expression ne peut donc pas s'employer quand il s'agit de personnes.

Ne pas dire : *Pierre, Louis, Jacques, etc.*

Mais on peut dire : *un cahier, un crayon, une gomme, etc.*

**LE MOT JUSTE**

L'adjectif **authentique** peut qualifier un tableau ou un document.

On peut parler en effet de tableau authentique, dont l'origine est incontestable.

Mais cet adjectif n'a plus sa place si l'on parle par exemple de culture. Il n'y a en effet aucune raison de dire, comme on l'entend parfois : une "authentique culture".

Les adjectifs : vrai ou véritable font aussi bien l'affaire.

Donc : une véritable culture et un tableau authentique.

**AUTOUR D'UN MOT**

L'adjectif **incapable** désigne celui qui n'a pas la possibilité de faire quelque chose. On dit par exemple : incapable de comprendre, incapable de procréer, incapable de faire du mal...

Celui qui n'a pas l'aptitude nécessaire est aussi incapable, en d'autres termes : incompetent, ignorant, nul, maladroite.

L'adjectif **incapable** peut devenir un nom dans l'expression : un incapable, un bon à rien, un pauvre homme, une nullité et familièrement : une mazette et une ganache. On dit aussi en termes populaires : un Jean-joutre... (Jean, comme le prénom Jean).

Quant à l'**incapacité** des... incapables, c'est l'incompétence, l'ignorance ou d'un mot plus savant : l'**impératie (IMPÉRITIE)**, ce manque d'aptitude, d'habileté dans l'exercice de sa fonction.

**DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE**

Avec le nom **oreille**.

**Oreille**, organe de l'ouïe, est un nom qui entre dans quelques expressions de langage.

Ainsi, laisser deviner ce que l'on est ou ce que l'on pense c'est montrer le bout de l'oreille : allusion à une fable où l'on voit un dne se couvrir d'une peau de lion pour essayer d'effrayer un village. L'animal est trahi par l'une de ses oreilles dont le bout dépasse son déguisement.

Se faire tirer l'oreille : résister longtemps, ne céder qu'avec peine. Cette locution a une origine assez curieuse : chez les anciens Romains, quand les témoins cités par le plaignant venaient pas déposer, on les amenait devant le tribunal en les tirant par les oreilles... Aujourd'hui "se faire tirer l'oreille" est évidemment pris au sens figuré.

Dormir sur ses deux oreilles : c'est dormir paisiblement à l'abri de tous bruits puisque les deux oreilles sont censées être bouchées par la position prise dans le lit...

Autres expressions : échauffer les oreilles de quelqu'un, l'impatienter, le mettre en colère.

Enfin, avoir l'oreille basse, être découragé à la suite d'une faute, par comparaison avec l'attitude du chien qui vient à l'appel de son maître, après lui avoir débâillé...

Vieux et vieille, adjectifs et noms communs.

Comme adjectif, le mot **vieux** entre dans très nombreuses locutions : vieille noix, vieille tableau, vieux garçon, vieille fille, etc. On dit aussi : **vieux comme l'herbe** (personnage de la Bible). Vieux comme les chemins, les rues ou le monde.

Et ces locutions : déposséler le vieil homme, faire de vieux os.

Enfin, cette autre expression : les vieux de la vieille : un vétéran, une personne d'expérience dans une profession ; un domaine particulier.

L'expression provient du temps de Napoléon Ier où les vieux soldats de la vieille garde impériale étaient particulièrement vénérés.

**AUTOUR D'UN MOT**

**Dix (DIX)**, adjectif numéral, du latin decem, en grec, deka.

Formés à partir de "dix", on trouve dizième, dizaine, dix-sept, dix-huit, etc.

Formés à partir de decem, il y a décembre, décennie, décennal et le verbe décupler, qui signifie multiplier par dix.

Composés avec l'élément déca : décade (10 jours), décaème (polygone de 10 côtés), décamètre, décalitre, décasyllabe (qui a dix syllabes), et dans le domaine sportif, décaathlon (comportant 10 spécialités de courses, de sauts et de lancer).

Composés avec l'élément déci, on trouve décigramme, décimètre, déclitrre et enfin la dime (du latin décimus), ancien impôt qui en France au temps des rois représentait le dixième des produits de la terre et de l'élevage.

**ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT**

# DIFFICILE COMBAT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AU BÉNIN

*(Suite de la première page)*

1994, qui devrait encore se développer du fait de la création d'unité de montage de matériels agricoles.

« L'agriculture vivrière — dont le dynamisme actuel (+ 6,9 % pour le manioc, + 5,6 % pour le maïs et + 4,2 % pour l'igname) passe essentiellement par l'extension des superficies cultivées et représente un objectif prioritaire de la politique agricole en vue de la sécurité alimentaire — et l'élevage comptent pour 58 % dans l'ensemble de la production primaire. Ces deux composantes ne peuvent cependant occulter la dépendance excessive de l'économie béninoise vis-à-vis de la production cotonnière (les 4,5 % de croissance en 1994 sont dûs en grande partie au boom cotonnier).

« En tout état de cause, l'importance qu'est appelée à jouer l'agriculture vivrière et cotonnière dans l'économie béninoise aura nécessairement des répercussions sur les autres secteurs de l'économie : celui de la transformation des produits agricoles (égrenage du coton mais aussi transformation des produits vivriers), celui du montage et de la réparation du matériel agricole, mais aussi naturellement celui des transports et des infrastructures, et celui des secteurs sociaux.

« L'enclavement reste en effet un important facteur limitant pour l'évacuation de la production et l'enracinement des intrants : il y aurait actuellement plus de 9.000 km de voies de desserte à réhabiliter sur les 12.700 existants (3.360 km ayant été viabilisés au cours des dernières années), auxquels il convient d'ajouter la réhabilitation ou la viabilisation de transformation de marchés, de magasins de stockage, de greniers villageois améliorés et d'unités de transformation des produits ou de maintenance des équipements.

« Le maintien d'une population relativement plus importante et plus exigeante en milieu rural impliquera également d'importants travaux d'infrastructures dans les domaines de la santé, de l'enseignement, ainsi que de l'accès à l'eau potable (puits, forage) et de l'assainissement.

« Le secteur rural est ainsi l'un des principaux secteurs sur lesquels doit se construire une stratégie de création d'emplois dans les années à venir car les besoins y sont immenses en face d'une population dont les exigences et les moyens ou les potentialités sont appelés à croître. Le rééquilibrage au profit du vivier est d'autant plus nécessaire compte tenu d'une croissance de la demande de coton sur le marché mondial moins que proportionnelle à la croissance de la production, et d'une concurrence accrue des autres pays de la région.

« b) — Le secteur informel a été le second créateur d'emplois au cours de la période 1979-1992, venant immédiatement après l'agriculture en ayant permis l'absorption de quelque 471.000 travail-

leurs supplémentaires. Tout porte à croire que ce secteur continuera à jouer un premier rôle dans la résorption des excédents de main-d'œuvre, puisque c'est lui qui a connu la croissance la plus rapide entre 1979 et 1992. Sans doute peut-on avoir quelques interrogations sur le caractère productif, accumulateur et finalement durable de ce processus, étant donné notamment que le commerce féminin en constitue près de 50 % des effectifs. Tout en remarquant que certaines de ces activités commerciales ne sont en réalité que le prolongement et l'expression marchande d'activités productives domestiques (des femmes vendant des produits qu'elles ont fabriqués ou produits elles-mêmes), il est clair que c'est le segment manufacturier — et dans une moindre mesure celui des services de réparation — en milieu rural en particulier, qui doit faire l'objet de toute l'attention des pouvoirs publics, des politiques de création d'emplois et de promotion des petites et moyennes entreprises (PME) notamment.

« C'est dans ce segment que réside la potentialité d'une véritable alternative de croissance endogène. Quatre branches principales peuvent être identifiées : ce sont les industries de transformation des produits agricoles (avec 18.121 emplois dont les 2/3 sont localisés en milieu rural), le travail du bois (32.911 emplois dont près



de 11.000 apprentis), le travail du métal et de la mécanique (9.921 emplois). Ces quatre branches représentent à elles seules plus de 93 % de l'emploi dans les industries manufacturières.

« La priorité doit être accordée au mi-

lieu rural, puisque c'est là que se situent les besoins les plus importants en termes de «minimum social commun» et c'est parce que le dynamisme de la transformation des produits agricoles est directement articulé sur la croissance agricole. Le redressement des termes de l'échange au profit des producteurs agricoles (donc on a vu l'effet sur la production cotonnière) et le rééquilibrage au profit des productions vivrières peuvent donc se traduire par une croissance des micro-entreprises du secteur informel (et des PME) de la branche des industries agricoles et alimentaires : à condition toutefois que des politiques cohérentes, compréhensives et complémentaires soient menées, qui ne soient pas purement agricoles : désenclavement, achèvement des intrants, formation des agriculteurs...



pour atténuer les tensions sur le marché du travail, en dépit des besoins évidents dans les domaines de l'éducation et de la santé.

« Quant au travail du bois et à celui du métal, ils peuvent se trouver stimulés par la mise en place d'infrastructures sociales (écoles, dispensaires) et la nécessité d'une maintenance de l'équipement agricole en expansion.

« En milieu urbain, ces mêmes activités manufacturières existent et répondent à une demande accrue de la part des producteurs agricoles, mais elles y font face, également, à une stagnation de la demande des salariés urbains. Leur dynamisme dépend en grande partie de l'importance de la demande rurale et de la densité de leurs réseaux en milieu rural. Les activités du textile, de l'habillement et du cuir, qui mobilisent une main-d'œuvre nombreuse, et qui étaient peut-être quelque peu saturées, sont susceptibles de trouver un nouvel élan dans cette restructuration de la demande interne.

« Quant au secteur tertiaire, il est remarquable de constater que son rythme de croissance, au cours de la période 1979-1992 s'est aligné sur celui de la population active totale, et tout porte à croire que ce rythme d'expansion se maintiendra dans les années à venir.

« c) — Le secteur moderne est celui qui a connu la plus faible croissance durant les années 1979-1992. Le stock des jeunes diplômés sans emploi n'a cessé de croître depuis le milieu des années 1980 et l'on comprend que ce problème ait constitué une préoccupation constante des Pouvoirs publics depuis le début de la période d'ajustement structurel. Mais le troisième Programme d'Ajustement Structuruel ne prévoit que deux recrutements pour trois départs et il ne faut pas compter sur le secteur public, ni sur la fonction publique

pour atténuer les tensions sur le marché du travail, en dépit des besoins évidents dans les domaines de l'éducation et de la santé.

« Quant au secteur privé moderne, son évolution est étroitement liée au contexte que connaît le secteur informel des micro-entreprises, c'est-à-dire le nécessaire ancrage sur l'agriculture et la transformation des produits agricoles. Des projets de zone franche sont entraînés de voir le jour, sachant que les autres branches de l'activité secondaire sont extrêmement limitées du fait de l'étroitesse du marché national et de la proximité du Nigeria voisin qui inonde le marché de ses produits manufacturés.

**LE CHÔMAGE ET LES MUTATIONS DU SYSTÈME PRODUCTIF**

« L'une des principales limites des approches macro-économiques traditionnelles est de ne pas prendre en compte explicitement la transformation des structures économiques et sociales à la fois au plan national et mondial. Aujourd'hui le chômage n'a plus pour seule cause le ralentissement de la croissance économique ; il provient également d'une double rupture des liens qui reliaient traditionnellement la production à l'emploi d'une part et l'emploi au chômage d'autre part.

« En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de la production (croissance) peut être obtenue par la seule progression de la productivité du

**ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT**

travail (ou du capital) sans exiger l'accroissement des emplois. Pire, la production aujourd'hui est obtenue grâce à un remplacement des hommes (travail) par la machine.

« De même, le lien emploi-chômage s'est également distendu et évolué en fonction de facteurs de plus en plus complexes et difficiles à prévoir. Les créations d'emploi n'enraînent donc pas une réduction équivalente du chômage.

« Ainsi, la persistance de phénomènes comme la pauvreté au cœur d'économies en croissance a conduit à élargir le schéma d'analyse macro-économique, en abandonnant l'hypothèse de marché comme unique mode d'allocation optimale des ressources. Ce qui veut dire que les mesures de politique de l'emploi doivent également aller au-delà des politiques et stratégies traditionnelles tendant à renforcer les dynamiques de marché.

#### LES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI AU BÉNIN

« Il faut se rappeler qu'augmenter le nombre des emplois peut prendre deux aspects : favoriser l'augmentation des «indépendants», donc de l'auto-emploi, ou créer des emplois salariés. Dans les deux cas, il s'agit de promouvoir la création de nouvelles «entreprises», mais dans le second, on peut aussi envisager de stimuler la création d'emplois dans des entreprises déjà existantes. Mais, quelle que soit la situation, il faut considérer les cinq points importants ci-après :

« — L'emploi est une variable dépendante. Dans tous les cas, l'emploi n'augmente que si l'activité économique augmente (l'inverse n'étant pas toujours vrai). Stimuler l'emploi demande donc de stimuler l'ensemble des activités. Par ailleurs, un emploi permanent n'apparaît dans une entreprise qu'en conséquence de l'existence d'une activité durable de production de biens ou de services. Il y a donc de nombreuses conditions préalables ou soussistantes à la création d'emplois. On n'oubliera pas par ailleurs que l'objectif principal d'une entreprise n'est pas la création d'emplois, mais la poursuite d'activités génératrices de marges bénéficiaires et de rentabilité financière. Par contre, la création d'emplois est dépendante de la création d'entreprises (d'indépendants ou d'employeurs), ou de la santé des entreprises existantes.

« — L'emploi apparaît au carrefour d'un faisceau d'actions : créer des emplois

est un processus fortement interactif, comme cela a été montré plus haut lors de l'examen des perspectives sectorielles d'emploi. Ceci implique un aspect nettement intersectoriel qui entraîne l'intervention de plusieurs départements ministériels, et la nécessité de leur coordination.

« — Valoriser la création d'emploi par l'intermédiaire de l'initiative privée, est une nécessité, du fait des limitations de l'action publique, et du fait que l'emploi durable ne peut être que la résultante de l'existence d'entreprises ou d'activités durables. Mais ceci implique que se lève une génération d'entrepreneurs, et cette génération n'a rien de spontané. Stimuler l'initiative privée demeure une tâche difficile, qui implique l'existence d'un environnement favorable ou, à tout le moins, non décourageant. Il importe très attentives à ces aspects souvent négligés car considérés comme secondaires. Le

rythme des créations d'emplois suivra en tout état de cause celui des changements affectant l'environnement. La «sécularisation» de l'initiative privée est un facteur fondamental pour le développement des entreprises et des emplois qu'elles peuvent générer.

« — L'ajustement Structurel est une philosophie nouvelle de l'action étatique : il implique un changement radical des fonctions assurées par l'Etat, et une diminution de sa capacité directe d'intervention dans les domaines économiques. Ce nouveau rôle de l'Etat mérite davantage de clarification au sein des populations au regard par ailleurs de la forte interdépendance des marchés au niveau mondial. Il est urgent que les citoyens aient une perception plus réaliste du rôle et du pouvoir réel de l'Etat dans le monde d'aujourd'hui qui limite fortement les marges de manœuvre des Etats-Nations.

« — Il est apparu clairement que les politiques basées sur les lois du marché ne suffisent pas à elles seules à résoudre le problème du chômage. Il faudra également, en plus des actions s'inscrivant dans l'ensemble du champ tracé ci-dessus, des mesures de politiques spécifiques touchant simultanément : la formation professionnelle (continue, technique et celle liée à l'insertion), le ralentissement de la croissance démographique, le renforcement plus vigoureux des dispositifs de promotion d'emploi, le développement basé sur les collectivités locales, etc. Il serait cependant illusoire de croire que les politiques de l'emploi ou de lutte contre le chômage se limitent à ces actions spécifiques. »



## CRÉATION D'EMPLOIS AU BÉNIN : DU PAIN SUR LA PLANCHE

La création d'emplois s'annonce bien ardue pour le gouvernement en place depuis avril 1996. Ce gouvernement a pourtant fait de la création d'emplois l'un de ses chevaux de bataille. A l'expérience on se rend aujourd'hui à l'évidence que la tâche n'est pas du tout facile. Il est vrai que la structure de l'économie béninoise soit peu favorable à une croissance régulière et durable. Celle que nous connaissons est due en grande partie au coton. Le secteur primaire n'est pas encore assez performant; le secondaire est embryonnaire et le tertiaire inorganisé. Le code d'investissement en vigueur n'encourage guère les initiatives qui engendrent les activités productives, génératrices d'emplois. Et que dire de l'absence de stratégies qui favorisent les opportunités en matière d'emploi ! Une situation à laquelle s'ajoute l'environnement peu propice. Il est difficile aujourd'hui d'agir dans le domaine de la création d'emplois sans regarder en face le contexte mondial. Car, de nos jours, il est beaucoup plus compliqué de créer des emplois que de les limiter et

mieux les supprimer concurrence mondiale commande. La mise sur pied de certains projets d'appui sociaux n'est pas mauvaise en soi. Mais on ne saurait faire d'eux une panacée pour la création d'emplois alors que l'on baigne dans les divergences et même dans la désunion en matière de politique en vue de la création d'emplois, comme c'est le cas semble-t-il, au sein de la coalition au pouvoir actuellement.

L'Etat doit jouer un rôle d'incubateur en matière de développement surtout en ce qui concerne le secteur privé pour le rendre dynamique, génératrice d'emplois. Tel doit être l'élément fondamental d'une politique d'emplois cohérente basée sur une approche participative, aspect quasi-absent dans la vision actuelle de la création d'emplois. Et c'est en cela, qu'il est dommage de constater que le programme national d'emploi concocté par le gouvernement ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique dirigeante. Un programme d'emplois ne saurait d'ailleurs être l'affaire d'un seul mi-

nistre. Il est incontestablement consensuel pour porter des fruits. Voilà qui appelle à la reconsideration des rôles des différentes composantes de la société béninoise, de l'Etat-Nation au simple citoyen en passant par certaines institutions d'Etat.

En tout état de cause, il est urgent aujourd'hui face à la mondialisation, d'avoir une vision futuriste de l'économie béninoise. Évidemment cette vision devrait intégrer une politique d'emplois renforcée par une approche participative. Pour ce faire, il convient de mettre en place comme le propose le séminaire organisé du 10 au 12 avril dernier par le réseau des journalistes économiques du Bénin, un *brain-trust* dynamique, capable de faire de la prospective et de la perspective économiques. Ce qui suppose en amont la maîtrise par les Béninois et les Béninois du concept d'emplois salarié et non-salarisé de même que l'auto-emploi. Pour une croissance durable capable de créer des emplois, il est indispensable d'établir entre les privés et l'Etat une sorte de contrat synallagmatique susceptible de contribuer à la création

d'emplois. Ce faisant, l'Etat pourrait accorder bien de facilités aussi bien fiscales qu'autres mais il devrait prévoir des sanctions sévères pour tous les fraudeurs.

Voilà qui demande indubitablement une réorientation profonde de la politique d'emploi. A cet effet et au-delà du pouvoir public, la conscience de toutes les Béninois et de tous les Béninois est interpellée. Ainsi, l'Assemblée Nationale doit désormais faire les querelles politiques mesquines pour prendre l'initiative des lois qui encouragent la création d'emplois. Le Conseil économique et social doit sortir de son carcan de retenue pour se mettre à la hauteur de la tâche de la création d'emplois. Chaque Béninoise et chaque Béninois doivent mettre leur génie au service de la promotion d'un développement durable génératrice d'emplois au Bénin, autrement notre pays ne saurait jamais amorcer son développement et ce serait regrettable, car «le temps est comme un fleuve, il ne remonte pas vers sa source» (Rivarol).

*Alain Sessou*

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## NOUS VOULONS RÉVÉLER JÉSUS CHRIST À CEUX QUI NE LE CONNAISSENT PAS...

nous déclare dans une interview exclusive, l'Abbé Théophile Villaça,  
curé de la paroisse Saint-Paul de Tové (Ouidah).  
C'était à l'occasion de la consécration de l'église de ladite paroisse le 26 janvier 1997

«La Croix du Bénin» : Quel est le sens de la consécration d'une église dans la religion catholique ?

Abbé Théophile Villaça : Pour comprendre le sens de cette cérémonie, il suffit de se référer au mot «édicace» qui est le plus employé dans l'Église, et qui signifie «vouer à».

La dédicace d'une église est donc une cérémonie par laquelle on remet à Dieu l'édifice qui a été élevé à sa gloire. C'est, en d'autres termes, remettre l'église à Dieu et lui dire que c'est désormais sa propriété destinée au culte qui lui est dû.

Le sens de la consécration ou de la dédicace d'une église rejoint la pratique de l'Église qui, par une bénédiction, sanctifie les divers objets destinés au culte.

Mais il convient de distinguer les simples bénédictions que n'importe quel prêtre peut donner et les consécrations réservées aux évêques.

Retenons simplement que bénir, c'est demander à Dieu d'étendre sa main protectrice sur l'objet, sur la personne que l'on présente au prêtre.

Il y a un livre des différentes bénédic-tions que l'Église propose pour les objets profanes, les objets de culte, les objets religieux. C'est ainsi que les prêtres bénissent les premières pierres de toute construction, les maisons d'habitation, les écoles, les hôpitaux, les puits, les véhicules, etc. Les fidèles font bénir les chapelets, les statues, les croix, les médailles, les images... On bénit les vêtements liturgiques, les instruments de musique destinés à la louange de Dieu...

Une chapelle ou une église qui n'est pas destinée à être consacrée reçoit une bénédiction qui la dédie au culte de Dieu. Mais la consécration, c'est la bénédiction réservée aux évêques où on emploie l'huile sainte appelée Saint Chrême. C'est l'évêque qui consacre les calices, les églises, les prêtres, les évêques. Une église, pour être consacrée, doit répondre à certaines conditions :

— être construite dans une forme définitive, donc achevée ;

— être marquée de 12 croix sur lesquelles l'on met l'huile sainte et qui représentent les douze apôtres ;

— avoir au-dessus des 12 croix ce qui est destiné à porter un cierge.

Ces cierges sont allumés le jour de la consécration de l'église et aux jours anniversaires de ladite consécration.

La prière de consécration est d'ailleurs sans équivoque. On y demande à Dieu d'être désormais Celui qui habite l'église et qui accueille les fidèles pour entendre leurs louanges et supplications.

Il faut noter qu'en plus de la consécration de l'église (les murs) il y a aussi celle de l'autel, car l'église abrite l'autel destiné

au sacrifice eucharistique. C'est vous dire qu'on peut consacrer une église sans consacrer son autel. Pour que celui-ci soit consacré, il faut qu'il soit en pierre (d'un bloc et non fendu). L'autel de l'église Saint-Paul de Tové est en marbre marqué de cinq croix qui représentent les cinq plaies de Jésus. Ce sont ces croix qui ont reçu l'huile sainte avant qu'elle ne soit répandue par l'évêque sur toute la surface de l'autel. Car c'est toujours avec le Saint Chrême que l'on consacre.

Ainsi le baptisé, le confirmé, le prêtre et l'évêque sont des personnes consacrées à Dieu par l'ontction du Saint Chrême.

Le sens de la consécration est donc perçu à travers toutes les cérémonies que l'Église accomplit pour remettre une personne, un objet, une maison, etc... à Dieu. Un autel consacré et qui est fendu un jour, perd le coup sa consécration; le céromonial doit être repris pour un autre autel.

La consécration d'une église est donc une cérémonie qui la dédie à Dieu pour la voire entièrement à sa louange.

«La Croix du Bénin» : Pourquoi faut-il nécessairement un autel en pierre dans une église avant qu'elle ne soit consacrée et que dites-vous des autels de fortune qui servent à la célébration des messes en plein air et dans les maisons ?

Abbé Théophile Villaça : L'autel représente le Christ que l'Écriture présente comme la pierre rejetée par les bâtisseurs mais qui est devenue la pierre d'angle. La pierre est un matériau dur et qui dure. L'autel en bois peut pourrir. L'autel en terre peut aussi s'effriter. Mais le Christ, c'est la pierre, le fondement du peuple de Dieu. Le Christ a donné le nom de «Pierre» à l'Apôtre Simon. Tu es pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église...

L'autel est donc le symbole du Christ qui est le roc sur lequel repose l'Église, peuple de Dieu...

Ici à Tové, j'ai fait poser l'autel sur deux pierres venues de Dassa pour symboliser les Apôtres Pierre et Paul, deux apôtres inséparables. On y voudrait vous dire que l'autel qui vient d'être consacré a reçu les reliques des saints Laurent et Augustin, envoyées directement par Rome. Cela représente la tradition selon laquelle les autels de la primitive Église étaient érigés sur les tombeaux des martyrs qui, par leur sacrifice, rejoignent le sacrifice du Christ...



Abbé Théophile Villaça

l'opportunité, de la chance qu'ont eue les chrétiens de Tové d'avoir la relique de saint Augustin qui a cherché et trouvé Dieu. Saint Augustin a écrit ces paroles merveilleuses :

« Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé... Tu nous as fait pour Toi Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure pas en soi. »

C'est vous dire que tout homme, même le païen, est fait pour Dieu; il est tendu vers Dieu. Tout homme est en quête d'un Absolu, Dieu. Et le vrai païen qui est tendu vers Dieu, dès que la lumière de celui-ci apparaît, il s'y accroche... Et c'est Mgr Steinmetz qui a décelé en ces bons païens de Tové cette aspiration à la lumière de Dieu. C'est ainsi qu'il leur a proposé l'Évangile de Jésus Christ. C'est cela qui, lentement, a germé et a conduit à la pose de la première pierre de l'église le 20 décembre 1969, à l'occasion de l'ordination de l'Abbé Jean-Baptiste Dégueanon.

Mais il faut reconnaître que le secteur de Tové est profondément marqué par la religion traditionnelle dont les temples ne se comptent pas. Les fétiches, n'en parlons pas, et aujourd'hui plulement des sectes parmi lesquelles il faut noter les chrétiens célestes, les pentecôtistes, les baptistes, la renaissance d'hommes en Christ, etc. Malgré leur présence, l'évangélisation progresse : six cents catéchumènes environ, troisième registre de baptême, mouvements catholiques de jeunes, quatre chorales dont Adjogon (*l'unique pour le moment dans tout Ouidah*) et plus d'une centaine de personnes agées à qui nous portons l'Eucharistie à domicile, deux messes chaque dimanche. Votre question, chaque fois qu'on me la pose, je réponds en disant que la foi dans Ouidah, c'est la mèche qui fume quoique ce soit le lieu du départ de l'évangélisation ; la religion traditionnelle est là avec sa force et son impact. Cependant, l'Esprit est à l'œuvre. Car je n'ai forcé personne à s'organiser en chorales ou à organiser tel ou tel mouvement; c'est spontanément que tout cela s'est constitué. C'est donc un signe que la Communauté chrétienne catholique de Tové est un corps qui vit: nous avons des séminaristes, des religieuses, des prêtres, originaires de Tové et nous célébrons des mariages.

L'évangélisation irait encore mieux à Tové s'il y avait un clergé résident. Car nous déservons Tové à partir du Centre catéchétique en plus de tout ce que nous portons comme responsabilité. Le jour où il y aura un clergé résident, on pourra mieux répondre aux besoins de la pastorale.

«La Croix du Bénin» : Pouvez-vous nous parler brièvement du niveau de l'évangélisation de l'Église de Tové ?

Abbé Théophile Villaça : Je voudrais ici vous renvoyer à l'introduction à la plaquette-souvenir de la célébration (cf. encadré, page 10). J'y ai parlé, entre autres, de

En définitive, l'évangélisation de Tové s'inscrit dans l'évangélisation de Ouidah qui, elle, s'inscrit dans l'évangélisation des paroisses du Diocèse de Cotonou qui, à son tour, s'inscrit dans l'ensemble de l'évangélisation du Bénin. En ce sens, on

(Lire la suite à la page 10)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

À

## SORTONS DE NOS PEURS !

(Suite de la première page)

que Noël s'est trop paganisé avec un environnement matérialiste de jouets et d'artifices. Pâques garde encore toute sa densité spirituelle, si je rapproche donc les deux nuits, c'est parce qu'à leurs chants mélodieux du Gloria des anges qui souhaitaient la paix tant désirée à la terre des hommes, répond ce soir, en échos sonores, l'alléluia des fils de Dieu, portés par une folle espérance — L'Enfant-Dieu né dans une crèche et que l'on disait un sauveur et qui meurt pitueusement crucifié, consommant ainsi le scandale de cette étonnante manière d'assumer sa mission de salut, Jésus le Nazaréen, est ressuscité — La boucle est bouclée non pas pour un enfermement mais pour un dépassement parce que le Christ nous tient par la main, disons mieux, Il nous tient par tout notre être pour nous sortir de nos multiples tombeaux.

Je disais tantôt qu'il nous faut prendre la mesure de l'événement qui nous rassemble dans la joie. Il nous faut en prendre la mesure dans une foi et une intelligence croyante et pratique — Car, rien de tout ce que nous célébrons n'est évident de soi, tout s'explique et se comprend et doit avoir un écho dans nos vies. Vous n'êtes pas donc ce soir de simples spectateurs ou auditeurs d'une action commune où l'on sort précisément de la nuit pour prendre déroulement les chemins illuminés par le soi-disant de justice et d'amour et vérité qui donnent rendez-vous.

Que veulent donc dire les textes d'aujourd'hui ? Qu'il nous faut chacun prendre conscience de notre lieu d'esclavage, terre d'Egypte inavouée dont il faut sortir pour conquérir les espaces incertains où Dieu sait nous faire découvrir la vie qui nous protège contre nous-mêmes. Car aucun chemin d'espérance n'est jamais exempt de la tentation d'un retour en arrière. Qu'il s'agisse de l'Exode au Ch XIX, d'Isaïe (54, 5-14) où il est question de la fidélité de Dieu ou d'Ezéchiel (36, 16-26) où nous sommes invités à avoir un cœur nouveau et un esprit nouveau, retenons qu'il nous faut tout simplement cultiver une confiance inébranlable dans le Dieu d'Abraham qui n'arrête pas de nous demander l'impossible, tout en nous affirmant qu'avec Lui tout est possible et que le regard de la foi nous le fera découvrir sans cesse. Oui, chers frères et sœurs, il ne faut jamais désespérer de Dieu au cours de nos passions même les plus cruelles. Après avoir crié dans le doute et le désespoir : « Seigneur pourquoi m'as-tu abandonné », car aucune souffrance n'est de soi facile à supporter, il faut aussi pouvoir crier comme au cours de chaque Eucharistie : « Seigneur rends-nous forts devant les épreuves ». Car seule la passion-résurrection du Christ nous indique un peu comment au cours même de ce qui semble la mort nous avons le devoir de continuer à croire à la vie apportée par l'Unique Crucifié-Ressuscité.

Dans cette perspective, c'est l'Évangile de saint Marc que nous lisons tout le

long de cette année liturgique qui nous introduit dans une appropriation vitale et conséquente dans la dynamique de ce que nous célébrons : le Christ est ressuscité — Alléluia ! la vie a vaincu la mort — Saint Marc a le génie de ne pas savoir camoufler les choses : il affiche un réalisme sans fard comme vous avez pu le constater à travers le récit de la passion le jour des Rameaux où tout comme Pierre, lui-même a nié qu'il connaissait Jésus, acceptant de fuir nu plutôt que de compter parmi la cohorte des vaincus. Aujourd'hui comme hier, hélas, peu de gens sont capables d'afficher des convictions fortes. Si la peur est un sentiment normal pour nous tenter comme nous le verrons pour les femmes de l'Évangile d'aujourd'hui, les appétits insatiables qui nourrissent tant de contrefaçons dans la vie de nos pays ne peuvent que nous enfermer dans les tombeaux de nos misères individuelles et collectives.

Or, le récit de la résurrection proposée à notre méditation par saint Marc, l'évangéliste, montre de façon abrupte que le tombeau est vide. Le jeune homme mystérieux, vêtu de blanc, c'est-à-dire d'innocence et de pureté et les femmes apeurées devant l'évidence : ... « vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? c'est-à-dire le vrai. Celui qui déroute. Il est ressuscité : il n'est pas ici. Voici l'endroit où l'avait déposé ».

Vous savez autant que moi, que le tombeau vide ne prouve rien. On peut avoir enlevé Jésus et la rationalité moderne s'accorderait bien mal d'une preuve aussi légère pour prouver la résurrection. A la vérité, en nous laissant devant le tombeau vide où ne se trouve plus le corps de Jésus, saint Marc, l'évangéliste, nous invite à chercher le Ressuscité ailleurs.

C'est alors qu'il nous faut prendre au sérieux la médiation des femmes qu'a eue misogyne ne saurait minimiser ici. Au rendez-vous de la passion au pied de la croix, elles ne pouvaient pas ne pas être au rendez-vous de la Résurrection et de la mission dont elles sont les premières dépositaires. « Allez dire à tes disciples et à Pierre : « Il vous précède en Galilée. Là vous le verrez, comme Il vous l'a dit ».

La présence de la Galilée n'est pas ici au hasard. C'est déjà le rendez-vous des nations. C'est déjà une sorte de préfiguration de la Pentecôte. Et si malgré leur générosité et leur élán, les femmes sont paralysées par la peur, c'est parce qu'on ne peut être dépositaire d'un message aussi énorme que celui de la résurrection et le proclamer sans passer soi-même par une certaine forme de mort.

Mais ce que saint Marc veut nous faire comprendre avant tout, c'est que devant le tombeau résolument vide, il appartient à chacun de sortir de ses peurs que nous cultivons selon les besoins de nos propres commodités, pour assumer l'annonce de la Résurrection, comme l'épicentre de notre espérance, et avoir le courage de nous rendre à notre tour dans toutes les Galilées de notre vie pour y proclamer la parole de vie, comme un feu qui brûle par sa puissance d'amour et de vérité.

N'oubliez pas votre  
réabonnement

Merci

Souffrez alors, chers frères et sœurs chrétiens, que je m'autorise à vous dire que je suis émerveillé et réconforté de nous voir si nombreux pour chanter l'alléluia de la Résurrection. Cependant, je me pose la question de savoir ce qui nous meut vraiment. J'ose penser que nous ne sommes pas simplement là parce que c'est plus court, et que les autres églises sont toutes pleines. Mais pourquoi, une fois à peine sortis d'ici, nous sommes si peu capables de manifester notre propre résurrection, c'est-à-dire d'afficher des convictions fortes qui libèrent des énergies capables de faire mouter toute une société vers un monde nouveau ?

C'est vrai et plus qu'évident que les chrétiens ne sont pas seuls en Afrique ni au Bénin. Cependant, assumons avec courage et détermination notre part de témoignage, car nous ne sommes pas si peu nombreux que cela parmi les cadres, et bien des choses auraient une autre coloration. Notre évêque invitait, mercredi saint, à l'occasion de la messe chrismale, les prêtres eux-mêmes à une vie exemplaire. C'est dire que c'est nous tous qui, portés par la reviviscence spirituelle de la Résurrection, devons travailler à combattre le mal dans nos vies et les forces de mort qui agressent une Afrique apparemment résignée devant sa déchéance progressive.

Trop de chrétiens s'accordent facilement des solutions de facilité qui, à court terme, satisfont leurs appétits de jouissance personnelle, à moyen terme, mettent à jour notre fragilité à assumer dans la dignité et la noblesse nos responsabilités dans la cité et devant les nations et, à long terme, nous découvrons, à cause des traditions de chacun, notre asservissement commun.

Frères et sœurs en Christ, courageux veilleurs de la nuit, quels que soient les malheurs et les souffrances qui rongent l'Afrique en général et le Bénin en particulier, ne prenons pas le parti de la résignation et encore moins celui de la médiocrité.

S'il est vrai que la branche horizontale de la croix laisse l'impression de nous écraser par les forces du poids de la vie, vous pouvez observer que la branche verticale exprime la puissance irrésistible de la vie qui déifie les forces de mort et affiche pour ainsi dire, comme une volonté manifeste de vaincre.

Mon souhait de chrétien qui parle en votre nom, est que chacun de nous, en partant d'ici, soit porté par sa foi au triomphe de la vie sur la mort qu'exprime la Résurrection du Christ ;

Mon souhait est que chacun de nous soit convaincu qu'aucune fatalité ne se vaine par des mots.

Il faut que les mots deviennent des vérités dans nos cœurs, dans nos regards, dans nos mains, par nos pas. Si telle est votre espérance et votre souhait, disons ensemble Christ est ressuscité et nous avec Lui. Alléluia. Amen.

B.A.C.

**LE 20 MARS 1997**

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui une des Pierres de Fondation du Monastère Saint-Joseph de Toffo, en la personne de  
Sœur  
Anschaire (Christiane Hostein, o.s.b.)



Ses obsèques ont eu lieu au Monastère des Bénédictines de Saint-Thierry (France) le 22 Mars 1997, veille du dimanche des Rameaux.

Arrivée au Bénin le 5 décembre 1966, Sœur Anschaire a donné 30 ans de sa vie et tout son cœur à la fondation du Monastère de Toffo. Rapatriée le 2 février 1996, elle a alors généreusement accepté son arrachement à la terre béninoise et commencé son exode pascal qui s'est achevé à la veille de la Paque du Seigneur de l'an de grâces 1997. Elle était née le 26 juin 1924 et avait fait profession le 6 janvier 1956, en la fête de l'Épiphanie du Seigneur.

Ses Sœurs et ses nombreux amis admirent sa foi profonde et vivante, son cœur fraternel, sa fidélité à tous et en tout.

Elle est, pour sa communauté, le premier grain enfoui en terre pour porter du fruit.

Dans la Lumière de la Résurrection, une Messe sera célébrée au Monastère Saint-Joseph de Toffo, le samedi 19 Avril 1997 à 9h, unissant dans une même prière ceux qui l'ont connue et aimée.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## NOUS VOULONS RÉVÉLER JÉSUS CHRIST...

(Suite de la page 8)

retrouve partout les mêmes faits qui constituent un dénominateur commun pour notre pastorale.

Il s'agit de convertir les gens, les affirmer dans la foi et les sensibiliser pour qu'ils sachent qu'ils sont l'Église et qu'ils doivent, de ce fait, s'engager dans tout ce qui concerne celle-ci... être des chrétiens engagés. Et comme je le disais dans la plaquette-souvenir, l'évangélisation de Tové reflète un visage où s'imbriquent la pré-évangélisation, la première évangélisation et l'évangélisation tout court. Vous avez des gens qui n'ont encore rien entendu du Christ, quoique sympathisants. Et en prenant l'évangélisation en main avec Mgr de Souza, nous avons cru bon de créer dans tout Ouidah ce qu'on appelle aujourd'hui des communautés chrétiennes de base qui ont actuellement une grande importance dans les milieux où il n'y a pas assez de pasteurs, tout comme en Amérique Latine.

Tové compte aujourd'hui six communautés chrétiennes de base qui correspondent à ses six quartiers. Ce sont des regroupements de chrétiens catholiques par quartier, avec à leur tête des fidèles laïcs dynamiques ; ils prient et prennent en charge des actions de la pastorale comme le soutien aux nécessiteux très nombreux à Tové, etc.

Ces communautés ont été créées pour sensibiliser les chrétiens en vue de les amener à prendre leur responsabilité auprès de leurs frères et sœurs, et évangéliser à l'exemple des premières communautés chrétiennes de l'Église. Mentionnons qu'il y a beaucoup de convertis à Tové.

Nous voulons donc révéler Jésus Christ à ceux qui ne connaissent pas — et ils sont encore très nombreux —, affirmer la

foi et la connaissance de ceux qui le connaissent déjà et en faire des chrétiens engagés pour que la vie sacramentelle soit honorée avec franchise.

« La Croix du Bénin » : M. le Curé, y a-t-il en plus du souhait de la présence d'une équipe de prêtres, d'autres projets pour l'avenir ?

**Abbé Théophile Villaça** : En tenant l'ancienne école de la paroisse, avec l'accord de Mgr de Souza, et sur la demande pressante des parents d'élèves, j'ai entrepris la construction d'un cours secondaire qui sera uniquement du niveau 1er cycle. Son nom : Cour secondaire Saint-Paul de Tové. Les travaux assez avancés sont très lentement faits d'argent, car nous venons en faire un collège-internat.

Non loin des lieux, nous disposons d'un terrain destiné aux Religieuses, les Petites Sœurs Franciscaines, Filles de Padre Pio. Nous frappons aux portes de la Providence pour qu'elle nous aide à construire la maison d'habitation des sœurs, l'internat des filles, un dispensaire pour le quartier.

Dieu veuille nous entendre pour que tous ces projets voient le jour dans les meilleurs délais.

« La Croix du Bénin » : M. le Curé, pouvez-vous nous dire pourquoi l'église de Tové est placée sous le patronnage de saint Paul ?

**Abbé Théophile Villaça** : Le secteur Tové dans Ouidah est très marqué par la religion traditionnelle, je l'ai dit tantôt. Et j'ai souvent dit aux gens de Tové et de Ouidah que saint Paul a été donné comme Patron de l'église de Tové, comme s'il avait à faire encore à toutes ces régions qu'il a parcourues surtout en Grèce et à Rome... Aux gens de Tové, nous pouvons répéter ce que Paul disait déjà dans son discours aux Athéniens : «... Je viens vous révéler le Dieu que vous servez, sans le connaître... ». L'évangélisation de Tové consiste donc à révéler aux gens le Dieu qu'ils cherchent mais qu'ils ne connaissent pas. Saint Paul est, je crois, le saint patron qu'il faut pour Tové, pour ne pas dire pour tout le Bénin... Tové n'étant qu'une petite

image de ce que nous vivons dans notre pays, le Bénin, où la religion traditionnelle est très forte et a un grand impact sur la vie des chrétiens. Et ce mélange entre la religion traditionnelle des ancêtres et le message chrétien constitue le combat de tous les jours au cœur de notre évangélisation. Jésus Christ doit donc être prêché pour montrer que Celui que nous cherchons, c'est Lui, Le Noir (l'Africain) qui tient à la vie et qui fait tout pour la défendre à besoin de savoir que cette vie ne s'obtient en plénitude qu'en Dieu, et c'est le Christ qui donne la vie en plénitude. Les trois axes de notre catéchisme, pour tout le Bénin, c'est la Parole du Christ : « Je suis la Vérité, le Chemin et la Vie ». La Vérité à croire, c'est l'évangile; le Chemin, c'est le commandement de l'amour et la Vie c'est celle qui nous attend au ciel en plénitude et dont nous recevons le germe au baptême.

Nous prions donc beaucoup saint Paul, le saint patron de Tové pour qu'il parle au cœur des gens de Tové comme il a su toucher les coeurs de tous ces Romains et Grecs... au cours de ses nombreux voyages.

Propos recueillis par Guy Dossou-Yovo

### L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE OUIDAH QUELQUES REPÈRES DE L'HISTOIRE

Relatant l'histoire de la construction de l'église de Ouidah devenue Basilique, Monseigneur François Steinmetz a écrit :

« Il fallut beaucoup de sable; on le chercha sur la route de la plage... Avec le recours et par l'entremise de Monsieur Agnoli, "bocanoni" réputé, tous les quartiers de la ville allaien à tour de rôle au sable... »

Le quartier Tové avait toujours le plus gros tas de sable... »

Quoique très marqué par la religion traditionnelle, Tové s'était distingué à l'époque sur un chantier destiné à Jésus Christ, au point que Monseigneur "Doga", apôtre des grandes visions, avait affirmé en 1935 que la population de Tové était en quête de la lumière du Christ et qu'il fallait envisager une église dans ce quartier.

Et c'est depuis lors que l'idée d'une seconde église à Ouidah avait commencé à germer.

Elle a pris corps lorsque, près d'une dizaine d'années plus tard, M. Isidore Vilhodé Adjovi, maître catéchiste et Allékpe Gondjéto, féticheur converti et baptisé sous le nom d'Eugène, entreprirent des démarches pour l'acquisition du terrain, site de l'église actuelle. Le terrain appartenait à Agbo-Hougo Casimir qui a accepté de le vendre.

Le domaine des écoles est un don offert à la Mission Catholique sous les auspices du maître catéchiste Adjovi qui sur place animait déjà des activités pastorales par la catéchèse exprimée par des chants.

Le Séwennyon et le tam-tam Misén-Mawu sont nés à Tové sous l'impulsion du maître Isidore Adjovi.

Les noms des pères Chipot, Beilleval, Grégoire Houyné sont dans les mémoires des anciens de Tové.

Son Excellence Monseigneur Bernardin Gantin, alors archevêque de Cotonou, déclina l'érection de la paroisse et posa la première pierre de l'église à l'occasion de l'ordination sacerdotale de l'Abbé Jean-Baptiste Dégounou, le 20 décembre 1969.

Les travaux devaient commencer au cours des derniers mois de l'année 1970.

Dans une circulaire datant de l'époque et signée du père Gaillard, Curé de Ouidah, et de trois membres du Conseil paroissial, messieurs Lucien Achidi, Bernard Koundé, Rémi Gomez, il est écrit :

« Le Conseil paroissial de Ouidah et son Curé ont le plaisir de vous annoncer que

tion des travaux assure qu'ils pourraient être menés à bonne fin en peu de temps si les moyens financiers ne font pas défaut... »

Mais les travaux ont connu un long arrêt jusqu'en 1982, lorsque, avec le consentement de Monseigneur Adlimou, Monseigneur de Souza en résidence à Saint-Gall de Ouidah, décida de les reprendre.

C'est à cette époque, en octobre 1982 que les activités pastorales commencent de façon organisée par le catéchisme et la célébration régulière de l'Eucharistie chaque dimanche.

Son Eminence le Cardinal Bernardin Gantin, a de nouveau manifesté toute son attention et tout son soutien à l'œuvre qu'il avait commencée. Le R.P. Gaillard est demeuré un soutien.

Et la voici enfin achevée, l'église de Tové placée sous le patronage de saint Paul, un saint patron qu'où ne pouvait mieux choisir pour un milieu où s'entrecroisent la pré-évangélisation, la première évangélisation et l'évangélisation tout court.

Elle est achevée, flanquée de son presbytère en état de finition. Dieu soit loué ! Son règne avance malgré les forces de résistance.

Que soient bénis et remerciés tous ceux et toutes celles, encore en vie ou déjà rendus dans l'autre monde, qui ont contribué à la naissance et à la pleine réalisation de cette œuvre qui honore Ouidah et l'Église du Christ qui est au Bénin.

« L'heure vient, et c'est maintenant, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité ». In 4, 23-24.

#### REPONSE AU JEU CHIFFRES CODES de la page 5

E = 13 — F = 12 — G = 11  
H = 10.

#### REPONSE AU JEU GRILLE D'AFRIQUE À DÉCODER de la page 5

1 = C — 2 = H — 3 = A —  
4 = O — 5 = S — 6 = R — 7 = I —  
8 = T — 9 = L — 10 = E — 11 = D —  
12 = U — 13 = V — 14 = N —  
15 = G — 16 = M — 17 = B.

#### REPONSE AU JEU DES SEPT ERREURS de la page 5

1° - Manche de la scie.  
2° - Lame de la scie.  
3° - Col du tablier.  
4° - Tête du marteau à l'extrême gauche.  
5° - Flanc gauche de l'homme.  
6° - Epaule gauche de l'homme.  
7° - Figure géométrique près du marteau à gauche.



Monseigneur l'archevêque de Cotonou a décidé l'érection d'une nouvelle paroisse à Ouidah sous le nom de saint-Paul au Quartier Tové.

Les plans de l'église sont établis. C'est une grande église de 34 m de long sur 24 m de large sans compter le chœur et la sacristie.

Nous avons voulu commencer les travaux avant de solliciter votre offrande et Monsieur Barthélémy Agnou qui assume la direction.

Monseigneur l'archevêque de Cotonou a décidé l'érection d'une nouvelle paroisse à Ouidah sous le nom de saint-Paul au Quartier Tové.

Elle est achevée, flanquée de son presbytère en état de finition. Dieu soit loué ! Son règne avance malgré les forces de résistance.

Que soient bénis et remerciés tous ceux et toutes celles, encore en vie ou déjà rendus dans l'autre monde, qui ont contribué à la naissance et à la pleine réalisation de cette œuvre qui honore Ouidah et l'Église du Christ qui est au Bénin.

« L'heure vient, et c'est maintenant, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité ». In 4, 23-24.

**DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE**

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE L'ARGENT SALE : PRISE DE CONSCIENCE EN AFRIQUE

**Les chefs d'État et de gouvernement de France et d'Afrique réunis en décembre dernier à Ouagadougou (Burkina Faso) s'étaient engagés, dans la déclaration finale du 19ème Sommet franco-africain, à lutter contre le blanchiment de l'argent issu des grands trafics. Peu à peu, responsables politiques et professions bancaires prennent conscience de l'importance du problème et de l'urgence à s'organiser contre les fraudeurs.**

A l'initiative de la Côte d'Ivoire, une conférence régionale Afrique de l'Ouest a lieu fin mars à Yamoussoukro afin d'envisager les possibilités de coopération entre les États dans la lutte contre les grands trafics. L'appel lancé par Jacques Chirac au 19ème Sommet franco-africain, et repris dans la déclaration finale de Ouagadougou, fait son chemin dans les esprits. De son côté, le Club des dirigeants des banques d'Afrique francophone, rassemblant des directeurs généraux et secrétaires généraux d'établissements bancaires de dix-huit pays africains, de France et d'institutions financières internationales, a consacré une réunion, lors de ses journées annuelles à Poitiers (France), en janvier, au blanchiment de l'argent sale.

Pour Jean-Louis Bourguet, Conseiller pour la sécurité du Centre de formation des professions bancaires qui animait cette réflexion, l'Afrique est un «as» pour le blanchiment de l'argent sale, carrefour entre l'Amérique latine, le sud-est asiatique, les États-Unis et l'Europe. Toutefois,

il est à peu près impossible de connaître l'ampleur du phénomène d'autant que les banquiers africains éprouvent des difficultés à travailler ensemble, en raison de la concurrence commerciale qui s'exerce entre les réseaux. Attentifs aux performances de leur banque, certains responsables financiers ne sont pas toujours très regardants sur l'origine des dépôts qui sont faits chez eux. « D'autant moins qu'aucune loi ne les y oblige », souligne Jean-Louis Bourguet. Et pourtant, les banquiers africains doivent savoir que cet argent ne fait que «passer» par les réseaux bancaires africains, venu alimenter un compte aussi tôt débité ailleurs, qu'il ne s'investit pas dans le pays et ne concourt donc en rien au développement du pays. Il n'aîlement que la corruption. En revanche, la mauvaise réputation d'une place financière fait fuir les capitaux «propres» et les investisseurs.

**LES « CINQ COMMANDEMENTS »**

En attendant la mise en place de structures juridiques nationales et internationales de lutte contre le blanchiment en Afrique, du type GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitales de l'OCDE) les banques peuvent d'ores et déjà participer à la lutte. Pour cela, cinq commandements de vigilance sont à respecter :

— Identifier et connaître le client : vérifier son identité, son activité précise, son adresse, en vue d'éviter les prétendus noms;

— Analyser les opérations de la clientèle : en surveillant particulièrement les locations de coffres-forts sans ouverture de compte, les virements répétés en provenance ou à destination des zones à risque comme les paradis fiscaux ou les régions productrices de drogue, les placements dont le montant est sans rapport avec le patrimoine du client ou le chiffre d'affaires de l'entreprise ;

— Relever l'identité des personnes réalisant des transactions sous anonymat fiscal. Car si l'anonymat fiscal est possible dans certaines circonstances, cela ne signifie pas anonymat total ;

— Conserver les documents concernant l'identité et la nature des opérations effectuées pour permettre d'éventuelles enquêtes ;

— Déceler les anomalies dans les mouvements de compte qu'il s'agit de versements d'espèces fréquents, d'émission de chèques au porteur, de chèques de voyage, de crédits ou débits de paradis fiscaux. Mais il faut également se méfier de comptes dormants présentant un solde important, de comptes inactifs de non-résidents.

Dès lors qu'il se rendra compte d'anomalies susceptibles de créer un doute, un employé de banque, un chargé de dépôt clientèle doit informer sa hiérarchie.

Francine Quentin (MFI)

**SAUVEZ-VOUS QUE...****SIERRA LEONE : UN NOUVEL ALIMENT POUR BÉBÉS À BASE DE PRODUITS LOCAUX**

La Sierra Leone dont le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés du monde, produit depuis plusieurs années un mélange pour bébés à base d'ingrédients locaux pulvérisés : riz (55%), sésame (25%), poïs (15%), sucre (5%). Ce mélange équivaut en protéines, calcium, fer, vitamine A et vitamine E auquel on ajoute de l'eau bouillie ou du lait s'appelle le Bennimix. Cet aliment convient également aux femmes qui allaitent et aux enfants victimes de malnutrition. Le paquet de 400 grammes coûte 1.000 francs (environ 560 F CFA) et est beaucoup trop cher pour une population dont 80% vit au-dessous du seuil de pauvreté.

Un programme gouvernemental encourage les Sierra-Léonais à préparer eux-mêmes leur mélange en y ajoutant de l'huile de palme et du poisson séché. Des séances d'information se développent dans le pays. Mais les ingrédients reviennent cher, et acheter le Bennimix produit en usine reste plus accessible. L'usine Bennimix Food Company s'est installée à Bo, la deuxième ville de Sierra Leone, considérée comme le grenier de la Sierra Leone. Les agriculteurs de la région approvisionnent l'usine qui produit 450 tonnes de Bennimix par an. Le Nigeria et la Gambie ont été séduits et étudient l'implantation de Bennimix Food Company dans leur pays. Le Bénin ne se laissera-t-il pas séduire aussi ?

**SOUFFLER POUR DÉTECTOR**

Un nouveau test capable de détecter un ulcère d'estomac en faisant simplement souffler le patient dans un ballon vient d'être mis sur le marché aux États-Unis. Cet examen pourra être réalisé dans un simple cabinet médical. Il suffit au patient de boire une solution puis, après une demi-heure d'attente, de souffler dans l'analyseur.

Lors des essais effectués avant sa mise sur le marché, le test a donné des résultats exacts dans 95 % des cas. Jusqu'à présent, seul un prélèvement sur la paroi de l'estomac (par endoscopie) permettait d'établir le diagnostic.

**PREMIERS CRIS**

Quatre-vingt six millions, c'est le nombre d'habitants qui viennent chaque année s'ajouter aux quelques milliards que nous représentons déjà. Si les chiffres ne vous parlent pas, imaginez que tous les ans on ajoute à la planète la valeur des populations des Philippines et de la Malaisie réunies. Les habitants de la terre sont jeunes, la moyenne d'âge tourne autour de 25 ans, et nous nous sentirons de moins en moins seuls puisque selon une estimation récente nous serons 8,2 milliards de terrains en 2025.

**ÉNERGIE SOLAIRE : C'EST GAGNÉ !**

Les chercheurs sont catégoriques : le soleil sera source d'énergie à part entière aux environs de 2010. Les industriels sont un peu moins optimistes et pensent qu'il faudra attendre 2020 pour rendre compétitive l'énergie solaire. On note que depuis 1986 la vente des modules photovoltaïques, instruments qui permettent de transformer l'énergie solaire en électricité, a triplé. Écologiquement correcte, l'énergie solaire, propre et bon marché, a de quoi satisfaire les besoins de la planète.

## ENVIRONNEMENT : DES « VENUS DE FRANCE » UN AUTRE GENRE « INONDENT » COTONOU

Poupées, vélos, et autres jouets non fonctionnels, des ustensiles de cuisine et même de petites latrines ambulantes, les «pots» de chez nous, sont déchargeés au port autonome de Cotonou au même moment que les véhicules d'occasion. Les fameux venus de France.

Les nuisances causées par les véhicules et les motos d'occasion sont déjà connues : encombrement des voies, embouteillages, pollution atmosphérique, accidents. Il reste à évaluer les nuisances de ces «accessoires» que sont ces nounours déversés par des conteneurs entiers et qui pillent à Missébo. Outre les nounours, des jouets abîmés, des poupées handicapées inondent le marché. Ils sont destinés aux «petits

enfants» d'Afrique qui mettent du temps pour les découvrir.

Parfois on a l'impression que le propriétaire du véhicule y a vidié tout ce qui l'encombre chez lui : moquettes, réfrigérateurs, jouets, fers à repasser, gravures, machine à coudre, magnétoscopes hors d'usage ou non, vêtements, casseroles, louches, plats, fourchettes, cuillères et plastiques. Un transfert de déchet en somme.

C'est vrai que même les familles les moins nanties peuvent désormais s'acheter des ustensiles de grande marque. Elles n'ont plus qu'à aller à Missébo où les femmes Ibo exposent ces ustensiles usagers «venus de France». Ils sont apparemment plus résistants que ceux fabriqués sur place.

Mais dans quelles conditions d'hygiène ont-ils été utilisés ? Les personnes qui les ont longtemps manipulées, étaient-elles sales ? C'est là le hic. Selon M. Vincent Lègbà du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), «nous manipulons trop souvent des pots dont nous ignorons les répercussions».

En tout cas, les «exportateurs» se réjouissent d'avoir trouvé un débouché aux déchets. Les Cotonois eux sont menacés sans se rendre compte qu'aux déchets qu'ils produisent eux-mêmes s'ajoutent ceux «venus de France» par conteneurs. Et quand le dépotoir arrivera à saturation, il sera trop tard. Peut-être.

ABP / DG / AC

**SOCIÉTÉ — JUSTICE****LE CONTINENT AFRICAIN, À L'HEURE DE  
L'HARMONISATION DU DROIT DES AFFAIRES**

*Accomplir de nouveaux progrès sur la voie de l'unité africaine et établir un dévouement de confiance favorable au développement économique de nos pays respectifs.* C'est dans ce but que les Chefs de nos États africains ont conçu et mis en place l'OHADA dont la Cour commune de justice et d'arbitrage a été installée le 4 avril 1997 au palais de justice d'Abidjan, en Côte d'Ivoire; où se trouve en construction son siège. Sa création fait suite à la décision du Conseil des ministres de l'OHADA tenu le 28 septembre 1996 à Dakar et qui est aussi relative à l'élection des sept membres.

*« Je déclare solennellement que j'exercerai bien et fidèlement mes fonctions de juge, en tout honneur et en toute impartialité et que j'observerai scrupuleusement le secret des délibérations.»* C'est en ces termes que chacun des sept membres de ladite Cour a prêté serment ce 4 avril 1997 en présence du Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan, du président de la Cour Constitutionnelle ivoirien M. Némén Noël, des membres du gouvernement et des représentants d'autres institutions; le président du Conseil des ministres de l'OHADA, le ministre béninois de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, M. Ismaïl Tidjani Serpos et les ministres de la Justice du

Sénégal et du Burkina Faso étaient aussi de la partie.

Par ledit serment, les juges de l'OHADA se sont engagés à relever avec leurs Chefs d'Etat respectifs, le défi d'harmoniser le droit des affaires par l'adoption d'actes uniformes et d'assurer un règlement efficace et rapide des litiges nés à l'occasion de leur application. L'article 2 du traité dispose : « Pour l'application du présent traité, entrent dans le domaine du Droit des Affaires, l'ensemble des règles relatives au droit des sociétés et au statut juridique des commercants, au recouvrement des créances, aux sûretés et aux voies d'exécution, au régime du redressement des entreprises et de la liquidation judiciaire, au droit de l'arbitrage, au droit du travail, au droit comptable, au droit de la vente et des transports, et toute autre matière que le Conseil des ministres déciderait, à l'unanimité, d'y inclure, conformément à l'objet du présent traité et aux dispositions de l'article 8».

Mieux encore, l'article 20 du traité pose : «...

*« Les arrêts de la Cour commune de justice et d'arbitrage ont l'autorité de la chose jugée et la force exécutoire. Ils*

*reçoivent sur le territoire de chacun des États Parties une exécution forcée dans les mêmes conditions que les décisions des juridictions nationales. Dans une même affaire, aucune décision contraire à un arrêt de la Cour commune de justice et d'arbitrage ne peut faire l'objet d'une exécution forcée sur le territoire d'un Etat Partie.»*

D'autre part, cette cour a des attributions d'organe consultatif pour les États Parties et même les juridictions nationales dans toutes les affaires soulevant des questions relatives à l'application des actes uniformes et des règlements prévus par le traité (cf. article 14).

Le ministre béninois de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme a donc raison d'affirmer que le champ d'intervention de ladite Cour sur le territoire OHADA est assez vaste et est même susceptible de s'élargir. Et M. Ismaïl Tidjani Serpos de poursuivre :

«... Notre continent est confronté à beaucoup de défis dont celui de son développement. Après les nombreuses pâtes plus ou moins heureuses qui ont été explorées par nos pays, une conclusion s'est imposée : sans la gouvernance, sans une

véritable capacité institutionnelle dans nos États, le développement économique aura du mal à devenir une donnée quotidienne. Dans le renforcement de ces capacités institutionnelles, la fiabilité de la justice par son aptitude à générer un environnement de sécurité judiciaire constitue l'axe central. C'est dans ce cadre que le Cour commune de justice et d'arbitrage constitue un atout majeur pour nos pays».

Il convient de reconnaître avec le garde des sceaux béninois qu'avec l'installation des sept juges de la Cour commune de justice et d'arbitrage, nos États viennent d'être débarrassés d'une portion de leur souveraineté, notamment la Cour Suprême qui entre autres s'occupe de ces dossiers dans nos États respectifs. Seulement, l'objectif visé est surtout de mettre en confiance les investisseurs.

Les sept membres de cette Cour élus au scrutin secret par le Conseil des ministres de la justice et des finances des pays de l'OHADA proviennent respectivement du Sénégal (le président Seydou Ba), de Centrafrique (le vice-président), du Gabon (2ème vice-président), de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger. Leur mandat est de sept ans, renouvelable une seule fois.

Guy Dosso-Yovo

**TOGO : UN VILLAGE POUR LES ANCIENS PRISONNIERS**  
**Les ex-prisonniers récidivistes rassemblés dans « Renaissance »**

Sur la route nationale n° 1, entre Lomé et la frontière avec le Burkina Faso, à 350 km de la capitale togolaise, nous arrivons au village « Renaissance » de Yao-Kopé. C'est ici, au centre du pays, sur un territoire de douze hectares, que le Père Charles Cuenin a établi le centre national de réinsertion socio-professionnelle pour ex-prisonniers récidivistes du Togo. Dans une région fortement islamisée.

A notre arrivée, le Père Charles nous accueille au salon. Ce prêtre français des Sociétés des Missions Africaines (SMA) vit au Togo depuis 1965.

«Le projet Renaissance, dont le but est de réinsérer les détenus récidivistes, est né en 1978 dans le cœur d'un prisonnier condamné à la détention perpétuelle», nous confie le Père Cuenin. L'idée a fait son chemin et est devenue réalité à partir de 1990 par la construction du village, avec le soutien du gouvernement togolais et des organismes œcuméniques internationaux.

Ce village a pour principaux objectifs de redonner aux récidivistes l'espoir de se réinsérer et le goût de vivre au milieu de leurs frères. Il faut pour cela les former ou les réorienter dans l'apprentissage d'un métier choisi par eux-mêmes, et enfin les réintégrer sur le plan familial, social et professionnel.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe dirigeante du village a élaboré un programme en trois volets. D'abord, aider les

«renaissants» à s'insérer dans l'environnement social par la vie en communauté, la formation civique, l'alphabétisation, la pratique des loisirs et des activités culturelles. Ensuite les orienter professionnellement par la découverte de leurs similitudes personnelles et l'apprentissage d'un métier au contact d'un artisan pris en réinsérer et le suivre. «Compte tenu de nos possibilités financières limitées, nous avons cependant décidé de limiter le nombre des renaissants à dix par an suivant certains critères».

**Un choix bien rigoureux**

Pour être admis au village « Renaissance », il ne suffit pas d'être prisonnier ou récidiviste. Il faut en outre être Togolais de sexe masculin et avoir entre 18 et 30 ans; avoir fait la prison au moins deux fois; être célibataire sans enfant et être en bonne santé. En plus il faut être recommandé sur la base de son sérieux par les chefs et les frères de prison. L'appartenance religieuse, remarque le Père Cuenin, n'est pas prise en compte. Dans le village, on trouve une chapelle, une mosquée pour les musulmans et un temple pour les animistes.

Les pré-sélections se font ensuite dans les prisons à travers tout le pays par une équipe du village Yao-Kopé. Une enquête est menée dans le village et dans la famille du postulant pour apprécier ses qualités.

Chaque année, le village accueille dix «renaissants». La présente promotion en

compte neuf, un ayant déserté. Logés, nourris, soignés et encadrés, ils apprendront à se débrouiller, à se faire mutuellement confiance grâce à l'écoute, à la formation, au partage et aux prières quotidiennes. «Le village Renaissance, nous confie le Père Cuenin, n'a pas la vocation d'un centre d'apprentissage professionnel. Il a plutôt pour stratégie d'amener les frères récidivistes à découvrir et à choisir eux-mêmes un métier. C'est pour cela, note le prêtre, que le Centre a prévu en son sein une gamme d'activités artisanales, notamment la menuiserie, la forge, la couture, l'agriculture et l'élevage. Au cours des trois mois qu'ils passeront au Centre, les renaissants testeront leurs aptitudes avant de s'engager dans leur apprentissage proprement dit. Ils sont aidés par une équipe de onze animateurs ayant des qualifications professionnelles spécialisées. Après les trois mois au Centre, ils sont placés chez un artisan-tuteur pour apprendre un métier pendant trente mois.

**L'espoir au bout des difficultés**

Malgré cette présentation idyllique du village, tous ceux qui y passent ne sont pas satisfaits de ses prestations. «C'est bien, mais il reste beaucoup à faire» nous affirme un jeune récidivant au regard fixe qui a voulu garder l'anonymat. «Tout est monotone ici», nous raconte-t-il, en récoltant le maïs dans le champs du Centre. «On travaille trop... Et nos aînés nous disent que chez le tuteur, ce n'est pas facile. Il vous

trouve encore comme un prisonnier». Tous veulent nous parler. Mais à les entendre, on se rend compte qu'ils ont du mal à s'adapter à « cette prison à l'air libre ». Pour les amateurs, il leur faut beaucoup travailler pour chasser de leur esprit les mauvaises idées. Mais n'empêche que perdurent encore quelques mauvaises habitudes, comme ce vol de houe par ce renaissant pendant notre séjour au Centre.

Pour vérifier les propos des renaissants, nous nous rendons à Sokodé, à 13 km du Centre, chez des anciens renaissants comme Djabaré qui fait une formation de mécanicien. Il nous confie : «C'est le début qui est difficile. Mais après, on s'habitue».

De retour vers Lomé, nous nous arrêtons chez Jérémie qui apprend la forge à Sotoboua, 66 km au sud de Yao-Kopé. «C'est bien ici, mais je suis très impatient de finir mon apprentissage pour pouvoir m'établir et fonder une famille», affirme-t-il. Deux d'entre eux qui ont déjà fini leur apprentissage se sont installés l'un à Dapaong, à 700 km au Nord de Lomé, l'autre a préféré faire carrière au Mali.

Avant de nous quitter, le Père Charles nous tient à nous rappeler «Ce village unique au monde que je voudrais œcuménique et le plus beau pourrait donner encore plus de fruits, si l'on nous aide à surmonter nos difficultés financières».

Pascal K. Dotchevi pour  
(apic / pd / fd / pr)